

LE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL DANS LANAUDIÈRE :

SENSIBILISER, CONCERTER, MOBILISER POUR
LE MIEUX-ÊTRE DE LA POPULATION

Bernard Lamothe
Groupe de recherche hypothèse inc.

Pour la Table des partenaires du développement social de Lanaudière

Septembre 2001

*Le présent document a été produit grâce à une contribution financière du
Fonds pour la santé de la population, Santé Canada.*

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| REMERCIEMENTS..... | iii |
| TABLEAU..... | iv |
| INTRODUCTION | 1 |
| SECTION 1 : LES OBJECTIFS..... | 4 |
| 1.0 Les objectifs du projet d'évaluation..... | 4 |
| SECTION 2 : LA MÉTHODOLOGIE..... | 7 |
| 2.0 Repères méthodologiques | 7 |
| SECTION 3 : CONSULTATION AUPRÈS DES MEMBRES DE LA TABLE DES PARTENAIRES..... | 10 |
| 3.0 Les résultats de la consultation par questionnaire..... | 10 |
| 3.1 Mission et objectifs de la Table des partenaires | 10 |
| 3.2 L'atteinte des objectifs..... | 13 |
| 3.3 Actions à venir de la Table des partenaires..... | 17 |
| 3.4 Le fonctionnement de la Table des partenaires | 23 |
| 3.5 Faits saillants | 26 |
| SECTION 4 : CONSULTATION AUPRÈS D'INFORMATEURS CLÉS | 28 |
| 4.0 Les résultats de la consultation par entrevues individuelles | 28 |
| 4.1 Faits saillants | 35 |
| SECTION 5 : CONSULTATION AUPRÈS DES MEMBRES DES COMITÉS LOCAUX.... | 37 |
| 5.0 Les résultats de la consultation auprès des comités locaux de développement social de Lanaudière | 37 |
| 5.1 La notion de développement social..... | 37 |
| 5.2 La composition et le rôle des comités locaux de développement social..... | 38 |
| 5.3 Les conditions du bon fonctionnement des comités locaux de développement social | 43 |
| 5.4 Perceptions et attentes des comités locaux vis-à-vis de la Table des partenaires du développement social | 46 |
| 5.5 Faits saillants | 48 |
| DISCUSSION | 51 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 58 |
| ANNEXE 1 : Tableau illustrant les résultats de la consultation menée par questionnaire auprès des membres de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière | 59 |
| ANNEXE 2 : Questionnaire distribué aux membres de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière | 65 |
| ANNEXE 3 : Organismes régionaux et locaux ayant participé à l'évaluation | 76 |

REMERCIEMENTS

Nous tenons en premier lieu à exprimer notre gratitude à Santé Canada pour avoir fait confiance à ce projet d'évaluation et participé financièrement pour une large part à sa réalisation. Ce travail a été largement facilité grâce aux judicieux conseils et au précieux soutien d'un comité dit de suivi composé de quatre membres. Il s'agit de Madame Louise Lemire, agente de recherche à la Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière, Monsieur Alain Coutu, co-président de la Table des partenaires, Monsieur Martin Thibault, membre du conseil d'administration de la Table des partenaires ainsi que Monsieur Yves Côté, coordonnateur de la Table des partenaires. Il nous faut aussi souligner l'importante collaboration des membres de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière ainsi que ceux des comités locaux de développement social. D'autres personnes ont aussi accepté de nous rencontrer dans le cadre d'une entrevue portant sur le développement social. Nous voulons aussi les remercier. Finalement, nous ne saurions passer sous silence la contribution de Madame Diane Roy, secrétaire à la Table des partenaires ainsi que celle de Madame Guylaine Arbour, technicienne en recherche à la Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière. Cette dernière a produit un écran de saisie des données issues du questionnaire ainsi que l'ensemble des tableaux.

TABLEAU

Tableau 1 : Présences aux réunions des membres de la Table des partenaires.....23

*On dit que l'on travaille pour que les gens
intègrent la société et développent leur plein potentiel.
On doit alors se questionner à savoir quel type
de société il s'agit, pour faire quoi, pour intégrer quoi et pour aller où.
On se questionne aussi sur la place qu'on laisse,
la place que l'on veut prendre et la société que l'on désire.
Il va falloir l'établir le projet, le définir. Vers où doit-on se diriger?
C'est la question qu'il faut se poser. Quel projet de société désire-t-on?
Ce n'est pas juste une question de besoins, d'outils et de services.*

Commentaire d'un membre d'un comité local de
développement social de la région de Lanaudière

*Introduction*¹

En octobre 1995, le ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec confiait au Conseil de la santé et du bien-être (CSBE) le mandat d'organiser un forum sur le développement social. Les objectifs de ce forum étaient de faire émerger une vision commune en matière de développement social et d'impliquer les partenariats nécessaires à son rayonnement. Les conseils régionaux de développement (CRD), l'Association des régions du Québec (ARQ) et les régies régionales de la santé et des services sociaux (RRSSS) du Québec ont collaboré étroitement avec le CSBE afin de mener à terme cet exercice de mobilisation autour du concept de développement social.

En novembre 1996, le Conseil régional de développement de Lanaudière (CRDL) a été invité par le CSBE à participer à la démarche et à devenir le maître d'oeuvre de l'organisation d'un forum régional dans Lanaudière.

¹Afin de ne pas alourdir le texte, le genre masculin a été employé. Il englobe toutefois le genre féminin. Afin de rendre à César ce qui appartient à César, il faut mentionner que les six premières pages de ce rapport sont reproduites intégralement ou largement inspirées du projet préparé par Louise Lemire ainsi que Yves Côté et soumis à Santé Canada dans le cadre du *Fonds pour la santé de la population*.

Dès le mois de décembre, des rencontres avaient lieu pour informer les représentants d'organismes des enjeux de la démarche et pour constituer des comités de travail devant mener à terme les forums locaux dans les six territoires des municipalités régionales de comté (MRC) et le forum régional.

La Direction de la santé publique (DSP) de la RRSSS de Lanaudière s'impliquait également dans le processus en publiant des profils monographiques intitulés *Coup d'oeil*. Ces documents décrivaient les conditions sociales, démographiques, économiques et sanitaires de chacune des six MRC constituant la région de Lanaudière. La tenue des forums locaux allait s'appuyer sur ces documents pour articuler les outils de réflexion nécessaires à cette opération de concertation. Le CSBE proposait aussi une définition du développement social qui peut se résumer ainsi :

Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement, au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif, et, d'autre part, à la collectivité de progresser socialement, culturellement et économiquement, dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de justice sociale. Dans cette optique, le développement social, économique et culturel sont des dimensions interdépendantes et complémentaires d'un projet de société (CSBE, 1997 : 3).

De l'automne 1997 au printemps 1998, plus de 1 600 personnes ont participé aux différents forums locaux de développement social dans Lanaudière. Plusieurs problèmes locaux ont alors été identifiés : la lutte à la pauvreté et à l'exclusion, le transport, les communications, la participation sociale, l'employabilité, etc. Les 17 et 18 avril 1998, le Forum régional sur le développement social permettait aux représentants de déterminer trois priorités régionales qui allaient rallier l'ensemble des participants.

Il s'agissait de l'harmonisation des modes de transport, de l'équité interrégionale et de la création d'un fonds de développement social à partir d'une portion des redevances que les compagnies forestières et minières versent aux gouvernements. Par la suite se sont ajoutées les questions relatives au logement social et à l'abandon scolaire.

Pour assurer la continuité du travail réalisé lors des forums locaux, six comités locaux de développement social ont vu le jour, soit un par territoire de MRC. Ces comités ont pour principal objectif d'identifier et de mener à terme des projets répondant aux besoins de leurs communautés et qui sauront agir sur certains déterminants de la santé tels l'amélioration des conditions de vie des populations plus démunies et le renforcement des solidarités intersectorielles.

Aussi, à l'échelle régionale la Table des partenaires du développement social de Lanaudière² voyait le jour à l'automne 1998. Il était évident pour l'ensemble des partenaires impliqués dans la démarche des forums locaux qu'il n'était pas possible de laisser sans suivi les efforts déployés pour l'appropriation de leur développement par les différentes communautés de Lanaudière.

Les objectifs de la Table des partenaires sont de **concerter, sensibiliser et mobiliser** les forces vives des différents milieux et de continuer à faire la promotion du développement social. Cette Table travaille avec l'ensemble des acteurs concernés par la question du développement social, que ce soient les ministères, les organismes communautaires et institutionnels, le CRD, le CSBE, la RRSSS, les commissions scolaires, etc. Pour bien souligner la particularité de Lanaudière, il faut noter qu'elle demeure une des deux régions de la province avec Montréal à avoir créé une instance formellement constituée en organisme à but non lucratif. Dans la plupart des autres régions, ce sont les CRD qui assument le mandat de promouvoir et défendre le développement social.

²Pour des fins de concision, la Table des partenaires du développement social de Lanaudière sera désignée dans le présent document sous le vocable de Table des partenaires ou tout simplement la Table.

SECTION 1

LES OBJECTIFS

1.0 Les objectifs du projet d'évaluation

Tout semble indiquer que la Table des partenaires a servi depuis sa création de catalyseur pour créer des liens entre les différents organismes et assurer les représentations nécessaires. Il s'agit de sensibiliser les décideurs à l'importance que peut représenter le développement social dans une optique de développement global. Il est toutefois apparu opportun de mesurer le travail accompli à ce jour au moyen d'une démarche systématique d'évaluation.

C'est ainsi qu'en avril 2000, Santé Canada octroyait à la Table des partenaires une somme destinée à un projet d'évaluation de son implantation en termes de :

- ◆ sensibilisation;
- ◆ concertation;
- ◆ et mobilisation des acteurs de la scène régionale et des milieux locaux.

De façon générale, ce projet d'évaluation vise à :

- ◆ comprendre la dynamique ayant conduit à la création
- ◆ de la Table des partenaires;
- ◆ mesurer le degré de satisfaction quant aux actions posées; identifier certains éléments susceptibles de raffermir le partenariat;
- ◆ et déterminer des orientations futures qui consolideront le travail accompli depuis maintenant.

La Table des partenaires espère en effet mieux cerner les attentes des organismes locaux et régionaux et souhaite que ces derniers dressent leur propre bilan de leur participation à cette structure.

En fait, la Table Lanaudaise désire par ce projet mesurer son apport concret aux organismes présents mais également jauger ce que pourrait être la contribution de ces derniers à la Table. En outre, la Table des partenaires veut entendre le point de vue de leurs membres participant beaucoup, peu ou pas du tout aux travaux de cette instance de même que celui des représentants d'organismes ayant été approchés par la Table mais qui n'ont pas encore jusqu'à présent manifesté le désir d'y siéger. Il faut souligner de plus que, par cette évaluation, la Table des partenaires espère insuffler un dynamisme qui, quoique fortement présent en son sein, pourrait être davantage vivifié et étendu à d'autres partenaires régionaux.

De façon plus spécifique, les objectifs retenus par ce projet sont :

- ◆ Évaluer la mise en place de la Table régionale des partenaires;
- ◆ Évaluer le fonctionnement de la Table régionale des partenaires;
- ◆ Évaluer le degré d'atteinte des objectifs visés par la mise en
- ◆ place de la Table régionale en termes de sensibilisation, d'information, de concertation et de mobilisation des acteurs de la scène régionale et des milieux locaux en faveur du développement social.

Les membres de la Table des partenaires sont toujours soucieux de travailler avec des acteurs de différents horizons. En s'engageant dans le présent projet d'évaluation, la Table souhaite favoriser l'identification de pistes d'action permettant de mieux répondre aux attentes des nombreux partenaires présents et potentiels ayant un rôle à jouer dans le développement social de la région. De ce point de vue, il ne peut y avoir de développement social qu'à la condition que l'ensemble des acteurs participent pleinement aux démarches d'appropriation d'un développement axé avant tout sur l'amélioration des conditions de vie de la population. Cela suppose une véritable prise en main par les communautés de leur devenir économique, social et culturel.

SECTION 2

LA MÉTHODOLOGIE

2.0 Repères méthodologiques

Bien que des données chiffrées apparaissent dans ce rapport, l'approche qualitative a néanmoins été privilégiée en raison de la nature des données déjà disponibles et de celles qu'il fallait recueillir dans le cadre d'une telle évaluation. Au total, quatre outils de collecte de données ont été utilisés dans le cadre de cette évaluation. En premier lieu, une recherche documentaire a été effectuée. Puis, un questionnaire comportant des questions ouvertes, semi-ouvertes et fermées a aussi été distribué à l'ensemble des membres de la Table des partenaires. Des entrevues de groupe ont aussi été menées auprès des comités locaux de développement social de cinq des six MRC que compte la région de Lanaudière. Le comité local de la MRC d'Autray étant en pleine restructuration depuis le départ de nombreux membres, il a alors été décidé de ne pas y effectuer de consultation. Finalement, des entrevues individuelles ont été réalisées auprès de représentants de divers organismes, membres ou non de la Table des partenaires.

La recherche documentaire a permis de faire un tour d'horizon des informations disponibles sous forme écrite au cours des deux années d'existence légale de la Table des partenaires et des mois qui ont précédé son incorporation. On compte également les *Actes* des forums locaux, régional et national, de brèves monographies, les procès-verbaux des réunions ainsi que des documents d'orientation produits par la Table des partenaires. Cette documentation a été dépouillée et analysée afin de répondre de manière précise aux questions de l'évaluation. Elle a servi en outre à bien orienter la nature des données à recueillir sur le terrain et à assurer l'exhaustivité des sujets à couvrir lors du travail de collecte des données auprès des représentants locaux et régionaux de Lanaudière.

Le questionnaire s'adressant à tous les membres de la Table des partenaires comporte quatre sections. La première concerne la mission et les objectifs de la structure. La deuxième tente de mesurer l'atteinte des objectifs de la Table alors que la troisième scrute auprès des répondants les actions envisagées pour l'avenir. Finalement, une dernière partie porte sur le fonctionnement général de la Table des partenaires. Ce questionnaire a été pré-testé auprès de cinq membres du conseil d'administration de la Table des partenaires. Quelques corrections ont alors été apportées avant qu'il ne soit distribué à l'ensemble des membres siégeant à la Table, c'est-à-dire 64 personnes. Au total, 34 questionnaires (53 %³) ont été retournés bien que des délais aient été accordés et que des relances téléphoniques aient été effectuées. La Direction de la santé publique a apporté sa collaboration en concevant un écran de saisie pour les questions fermées et en produisant les tableaux. Une analyse de contenu des réponses aux questions semi-ouvertes et ouvertes a été réalisée par le chargé de projet.

Il a été dit que des entrevues de groupe ont également été réalisées auprès de cinq comités locaux de développement social. Selon les groupes, ces rencontres ont réuni entre six et dix-sept personnes. Un schéma d'entrevue reprenant en substance les thèmes et les idées contenus dans le questionnaire a au préalable été élaboré, en insistant cependant sur le caractère local de leur comité et sur leurs attentes vis-à-vis de la Table des partenaires. Ce schéma contient quatre sections : la notion de développement social telle que perçue par les participants; le rôle et la composition du comité local; les conditions du bon fonctionnement du comité local; les perceptions et attentes du comité local vis-à-vis de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière.

Des entrevues individuelles ont aussi été menées auprès d'informateurs clés, qu'il s'agisse de membres de la Table des partenaires ou de représentants d'organismes n'y siégeant pas pour divers motifs.

³Dans le texte, tous les pourcentages ont été arrondis à l'unité.

Dans ce dernier cas, il avait été prévu dans le schéma d'entrevue de s'enquérir des raisons de leur absence à la Table et, le cas échéant, des conditions et facteurs pouvant faciliter leur participation et leur implication en matière de développement social.

Toutes les entrevues, qu'elles soient individuelles ou de groupe, ont été enregistrées sur bandes magnétiques et une synthèse de chacune d'entre elles a été rédigée afin de pouvoir en effectuer une analyse de contenu détaillée et reflétant bien l'essentiel et la diversité de tous les propos recueillis. Il importe de souligner que toutes les informations issues de cette consultation ont été traitées avec la plus stricte confidentialité. Ainsi, il sera impossible dans le présent rapport de reconnaître quiconque. À la fin de chacune des sections apparaissent des faits saillants permettant au lecteur de repérer rapidement les principaux résultats. Celui-ci peut également se référer à l'annexe 1 pour des informations supplémentaires concernant les réponses des membres de la Table des partenaires au questionnaire

| |
|---|
| <p style="text-align: center;">SECTION 3 CONSULTATION AUPRÈS DES MEMBRES DE LA TABLE DES PARTENAIRES</p> |
|---|

3.0 Les résultats de la consultation par questionnaire
3.1 Mission et objectifs de la Table des partenaires

Il faut tout d'abord souligner qu'un petit nombre de répondants (quatre personnes) était membre de la Table des partenaires depuis peu. Par conséquent, des gens parmi eux disent avoir parfois éprouvé des difficultés à répondre à des questions ou encore les ont escamotées, étant incapables d'émettre un avis ou une appréciation sur une question toute nouvelle pour eux.

La très grande majorité des participants (31/34, 91 %) dit bien connaître les objectifs poursuivis par la Table des partenaires et la presque totalité (32/34, 94 %) estime être en accord avec ceux-ci.

Un seul représentant d'organisme en fait a manifesté son désaccord avec ces objectifs (le trente-quatrième participant n'ayant pas répondu à cette question). Le répondant de cet organisme nuance cependant ses propos. Il trouve ces objectifs fort louables mais soutient du même souffle que la Table des partenaires prend en charge des responsabilités qui devraient normalement échoir au CRDL. Il questionne la pertinence de l'existence de cette Table (nous nous réservons de revenir sur cette question ultérieurement). En d'autres termes, ces objectifs, qu'ils soient assumés par la Table ou le CRDL, font l'unanimité chez les répondants. En outre, une majorité (26/34, 77 %) soutient que ces objectifs sont bien définis. Un participant considère toutefois qu'il «faudrait mettre davantage l'accent sur le rôle régional de la Table et de sa relation avec chacun des milieux locaux». Un autre s'interroge à savoir si la notion de «prise en charge» par le citoyen devrait faire partie des objectifs de la Table.

Comment les répondants qualifieraient-ils leur contribution aux réunions de la Table, à savoir les présences, le leadership, la capacité de faire valoir un point de vue et d'échanger? À cette question, plus de la moitié (18/34, 53 %) a estimé faible son apport à la Table des partenaires. Seulement six individus le jugent «fort» (18 %). Plusieurs motifs sont évoqués pour rendre compte de cette faible contribution : charge de travail excessive, conflits d'horaire, manque de personnel, dédoublement avec le CRDL, interrogations sur la nécessité de la participation de leur organisme à la Table, difficulté de réconcilier les objectifs de la Table avec la nature du travail à accomplir dans leur organisme, présence récente de l'organisme à la Table.

Il a été demandé aux participants de décrire en quelques mots leur compréhension personnelle de ce qu'est le développement social. Des réflexions fort intéressantes, originales et complémentaires les unes des autres en sont ressorties. Des personnes interrogées ont tenu à faire remarquer que le développement social, quoique sous un autre terme et peut-être une autre forme, a toujours existé.

On mentionne entre autres choses la nécessité d'assurer un développement social, économique et culturel susceptible d'améliorer la santé, le bien-être, la qualité de vie des individus et des collectivités, de favoriser le plein épanouissement de chacun, de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, de développer des solidarités et de promouvoir l'égalité, la justice sociale, de partager en somme de manière équitable les richesses générées par les actions du milieu.

Le développement social, selon des répondants, doit passer d'abord et avant tout par des actions à entreprendre afin d'assurer la satisfaction des besoins les plus fondamentaux et de première nécessité, tels se nourrir, se loger, se vêtir. Sans cela, l'épanouissement des individus par l'éducation, la santé ou le travail serait difficile prétendent-ils. «Répondre aux besoins essentiels des individus, c'est faire de la prévention pour le développement de leur santé, de leur éducation et de leur travail».

D'autres au contraire estiment que le développement social doit attaquer simultanément tous les fronts et non pas seulement la satisfaction des besoins primaires. Il est alors fait abondamment allusion à la participation de tous, à la capacité d'agir, à la prise en charge par les citoyens des leviers économiques, sociaux et culturels pour faire contrepoids à une économie mercantile néolibérale et à un État parfois éloigné, dépassé par les préoccupations diverses et parfois criantes de groupes de citoyens. Des personnes interrogées souhaitent impliquer davantage les milieux industriels, financiers et commerciaux dans cette aventure qu'est le développement social tout en insistant cependant sur la nécessité que l'économie doit reposer sur le citoyen et demeurer à son service et non pas l'inverse.

Des commentaires en somme fort éloquentes recueillis auprès des membres de la Table des partenaires qui expriment bien leur compréhension de ce qu'est le développement social et leurs inquiétudes à cet égard mais aussi leur volonté d'agir. Et cela malgré le fait qu'un quart des participants croit que les membres de la Table ne partagent pas de vision commune du développement social (8/34, 24 %) ou n'ont pas d'avis à ce sujet (10/34, 29 %).

Tous, à leur façon, semblent poursuivre un objectif qui, quoique les moyens peuvent varier d'un individu à l'autre, converge vers l'amélioration des conditions générales de vie des collectivités. Compte tenu de la qualité des propos recueillis chez les répondants concernant le développement social et son actualisation, il n'est pas surprenant qu'une majorité d'entre eux (21/34, 62 %) soutient que cette notion est maintenant plus claire pour eux depuis qu'ils font partie de la Table des partenaires.

La très grande majorité des participants (29/34, 85 % et 2 personnes n'ont pas d'avis à ce sujet) convient que la Table des partenaires offre un complément intéressant aux structures de concertation et de services déjà existants dans la région. Huit répondants (toujours sur 34, 24 %) sont cependant d'avis que la Table dédouble d'autres structures ou services.

Parmi eux, une majorité croit que le développement social devrait relever du CRDL. Une double structure aurait ainsi été créée, rendant l'existence de la Table des partenaires inutile. Puisque le CRDL existait déjà avant la création de la Table, ce rôle aurait dû lui revenir croit-on. Des représentants de huit organismes ont aussi indiqué que la Table des partenaires dédouble la Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière (TROCL).

Du total des répondants (3 personnes n'ont pas d'avis), 23 (68 %) croient que la Table des partenaires devrait être une instance pour des prises de position politique. En outre, la presque totalité (32/34, 94 % et 2 personnes n'ont pas d'avis) considère que la Table devrait appuyer des organismes ayant une action directe sur le développement social alors que 27 participants (79 %) soutiennent que ce serait aussi le rôle de la Table d'initier et d'appuyer des projets régionaux.

3.2 L'atteinte des objectifs

Qu'est-ce que la Table des partenaires peut apporter à l'organisme que vous représentez? Une grande variété de réponses a découlé de cette question.

En plus d'offrir une meilleure connaissance de la notion de développement social, il est mentionné que la Table, de par sa structure de concertation, est un lieu privilégié pour l'échange d'informations, le partage, la sensibilisation, la connaissance et la prise de conscience des problématiques sociales de même que l'élargissement des perspectives d'action. Elle offre soutien, référence et une étroite collaboration sur divers dossiers. Des répondants insistent également sur sa forte représentativité, la diversité et l'expertise de ses membres. Elle aide à mieux comprendre et à agir sur les déterminants de la santé, à proposer des solutions et des pistes d'action, à contribuer au développement du milieu. Elle offre un reflet intéressant de ce qui se vit sur le terrain. La Table est une courroie de transmission permettant de faire le lien entre les MRC et d'orienter les actions locales. Elle offre la possibilité d'influencer la prise de décisions.

Elle permet de faire la promotion du développement social à l'échelle régionale et nationale. Un participant considère en contrepartie que la Table des partenaires ne fait qu'alourdir son travail puisqu'elle «rajoute une instance de concertation supplémentaire». Cette Table, dit-il, aurait dû être ponctuelle mais «elle est devenue une fin en elle-même».

La question à savoir de quelle façon les répondants, en tant que membres de la Table des partenaires, peuvent contribuer à l'atteinte des objectifs de cette dernière a aussi été posée. Une gamme variée de réponses a été apportée. On parle alors de circulation d'informations, de renseignements, d'expertises diversifiées, d'outils méthodologiques, de connaissance du milieu et de leur organisme ainsi que du type de travail qu'on y effectue, d'un appui financier et d'un soutien à l'obtention de projets. Des participants disent aussi pouvoir faciliter l'accès à l'appareil gouvernemental et aux divers ministères, fournir du personnel et établir des collaborations. Certains ont indiqué qu'ils agissent à titre d'agent de liaison entre leur organisme et la Table des partenaires. D'autres parlent d'initier des projets en lien avec le développement social, de faire la promotion de ce dernier en diffusant notamment de l'information dans leur organisme et ailleurs.

On veut par ailleurs lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, contribuer à identifier des problèmes et à trouver des solutions aux difficultés et inégalités rencontrées dans Lanaudière (entre autres chez les femmes) afin d'améliorer les conditions d'existence. Des répondants insistent sur leur volonté et la nécessité de maintenir ce partenariat afin de mener à terme des projets.

Des forces et des faiblesses au sein de la Table des partenaires ont été identifiées. Voyons tout d'abord les forces.

LES FORCES DE LA TABLE

Les participants soulignent l'implication de nombreux organismes et sa grande diversité (son aspect multisectoriel), la bonne représentativité, le respect mutuel, la solidarité et le professionnalisme de ses représentants, l'ouverture, le caractère rassembleur et le dynamisme des membres concernant notamment l'action intersectorielle. On apprécie la collaboration avec les communautés locales et la prise en charge de la région en matière de développement social, la souplesse de la Table, la reconnaissance des structures de concertation, la présence des ministères, son effet d'entraînement entre autres sur les comités locaux de développement social, la volonté de travailler en partenariat, de se mobiliser et d'agir. Des répondants voient aussi dans la Table des partenaires un lieu privilégié pour éveiller les gens et les organismes à l'importance du développement social et aux difficultés rencontrées dans la région. Elle permet de créer des liens durables avec de nombreux organismes, d'établir un réseau de contacts, d'assurer la circulation et l'échange des informations. Certains ont aussi mentionné apprécier les thématiques débattues avec rigueur lors des réunions et la régularité de ces dernières. La très grande majorité des participants apprécie le support fourni par le personnel permanent de la Table.

LES FAIBLESSES DE LA TABLE

Des répondants identifient l'absence ou la faible participation de représentants des secteurs financiers, industriels, commerciaux, municipaux et du monde syndical à cette instance, la difficulté d'obtenir un financement adéquat et un personnel permanent suffisant, le peu de moyens mis à la disposition de la Table afin de développer des stratégies de long terme et d'actualiser les débats par la réalisation de projets concrets car les actions directes seraient, semble-t-il, peu visibles. On déplore en outre l'absence d'études comparatives avec d'autres régions et d'autres pays du globe ainsi que l'éparpillement dans les dossiers. Certains souhaitent une direction, un conseil d'administration et un exécutif ayant plus de «mordant». Des participants mentionnent qu'il serait nécessaire de mieux comprendre la nature du travail réalisé par les autres organismes siégeant à la Table. D'autres soutiennent que le «membership» et les actions de la Table seraient peut-être trop centrés sur les directions régionales des ministères. Certains disent constater que la lourdeur du fonctionnement, le grand nombre de représentants, qui ne partagent pas toujours les mêmes intérêts et les mêmes points de vue, rendent parfois difficile la prise de décisions. On met aussi en évidence la quantité impressionnante de dossiers à traiter et leur disparité. Certains doutent parfois de l'implication des membres, de la visibilité de la Table, de son autorité auprès des instances décisionnelles et de sa reconnaissance par les milieux communautaires. Sa position, selon eux, serait contestée.

Des répondants abordent aussi la question ayant trait au dédoublement de cette structure avec d'autres déjà en place et du fait que la représentation autour de la Table est strictement administrative. «Les gens y ont les mains attachées». Le trop grand roulement des participants, le manque de temps et de disponibilité ont aussi été considérés comme des faiblesses. Plusieurs souhaitent que les acquis de la Table soient connus du grand public et qu'ils puissent passer à l'action en mettant en branle des projets précis.

La Table des partenaires est-elle un bon véhicule pour faire valoir vos préoccupations à l'échelle provinciale? Seulement quatre personnes ont répondu par la négative à cette question (12 %). Dix-neuf participants (56 %) croient que oui alors que onze (32 %) n'ont pas d'avis à ce sujet. À l'échelle régionale maintenant, 27 organismes (79 %) estiment que la Table des partenaires demeure un bon moyen de faire connaître son point de vue. Il y a seulement deux répondants (6 %) qui émettent un avis contraire.

On mentionne dans l'introduction de ce document que cinq priorités ont été retenues par la Table des partenaires. Il s'agit de l'équité interrégionale, de l'harmonisation des modes de transport à l'échelle locale et régionale, de la création d'un fonds de développement social, du logement social et du décrochage scolaire. Il appert que 33 personnes (97 %) sont en accord avec ces priorités. Toutefois, des participants ont tenu à mentionner certains manques dans ces priorités. Il s'agit de l'équité intrarégionale, de la question de la pauvreté et de ses effets dévastateurs sur la qualité de vie des citoyens. Un représentant d'un autre organisme a tenu à préciser qu'il y a à la Table un manque de vision et de stratégies de lutte contre la pauvreté mais que si cette volonté se développe chez ses membres, ces derniers auraient alors la capacité d'agir.

Il a été demandé aux participants s'ils connaissaient des réalisations concrètes issues de la Table des partenaires depuis sa mise en place. Vingt-quatre représentants d'organismes (71 %) ont répondu par l'affirmative et une seule (3 %) a indiqué n'en connaître aucune. Il est fait mention notamment de sa participation au forum national, de la reconnaissance de la Table à l'échelle régionale et nationale, de la consolidation des liens avec la Conseil de la santé et du bien-être, de la signature de l'entente spécifique, de sa participation à des activités de sensibilisation, de son soutien aux six comités locaux de développement social.

D'autres abordent les questions relatives à la concertation entre les différents acteurs, à la promotion du développement social, à la création de postes pour un personnel permanent et au budget de fonctionnement permettant le maintien des activités de concertation de la Table. Certains font aussi référence aux études sur le transport et le logement social, au comité régional sur la prévention de l'abandon scolaire, au projet OPHQ-Table des partenaires, à la présente évaluation de la Table et aux efforts en vue de réaliser l'équité interrégionale en matière de santé et de services sociaux.

3.3 Actions à venir de la Table des partenaires

La question à savoir si les actions actuelles et futures de la Table des partenaires peuvent jouer un rôle sur les déterminants de la santé (degré de scolarité, revenu, possibilités d'emploi, soutien social, habitudes de vie, etc.) a également été posée. Du total des répondants, 32 personnes (94 %) ont répondu par l'affirmative et deux individus (6 %) n'avaient pas d'avis à ce sujet. Quelques-unes parmi ces 32 personnes ont insisté sur la nécessité de procurer un travail durable à tous, un revenu décent et contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté dans la région.

Avez-vous des attentes particulières de la Table de partenaires en ce qui regarde des actions à entreprendre dans l'avenir? Un participant souligne que «la création de la Table des partenaires a placé la région de Lanaudière à l'avant-garde et en première position du développement social». Certains mentionnent qu'il importe de maintenir et de renforcer le rôle de cette Table, de faire des choix dans les priorités locales et régionales au cours des trois prochaines années. Il faut aussi, dit-on, miser sur le déploiement d'une vision à l'échelle régionale du développement social, accentuer la circulation de l'information auprès des partenaires et de la population en général, alimenter davantage en information et supporter les comités locaux de développement social en tenant compte des objectifs retenus lors des forums locaux.

Afin de travailler tous dans la même direction, des répondants considèrent qu'il importe de renforcer la concertation provinciale et interrégionale de même que le partenariat avec les organisations régionales en place, notamment celles reconnues par le gouvernement du Québec.

Un membre de la Table souhaite que cette dernière place, entre autres choses, ses efforts à faire en sorte que les organismes régionaux soient incités à retenir le développement social comme priorité. On veut accroître les activités de recrutement et de financement; apporter soutien, animation et mobilisation aux groupes locaux; préparer la suite et l'évaluation du forum régional (colloque régional); poursuivre la lutte à la pauvreté en se dotant d'une stratégie globale incluant au besoin des actions politiques. Des participants suggèrent alors de consulter les personnes pauvres et les organismes qui les représentent afin qu'ils puissent faire connaître leur point de vue.

Des membres conviennent que la Table des partenaires devrait jouer un rôle plus actif sur la scène politique; qu'elle effectue un travail de sensibilisation des leaders politiques aux problèmes locaux et qu'elle devienne un réseau d'influence permettant de faire progresser ses objectifs. Un répondant considère que la Table devrait faire connaître au CRDL ses préoccupations à l'échelle de la province en matière de développement social et que ce dernier devrait les faire valoir par la suite auprès de l'Association des régions du Québec. On propose aussi des évaluations périodiques du travail de la Table, notamment en ce qui regarde les priorités, les échéanciers et l'attribution des diverses responsabilités. Certains souhaitent que la Table se fasse plus visible dans la région, qu'elle s'assure d'une reconnaissance et qu'elle entreprenne des projets régionaux en matière de développement social. Celle-ci devrait assumer le rôle de vigie, d'éducateur populaire en ce qui a trait aux problématiques sociales aux dires de certains. Il faudrait, soutiennent des participants, conserver à l'esprit d'intégrer le monde des affaires (industriel, commercial, financier) à la Table des partenaires et demeurer prudent afin de ne pas dédoubler ou superposer des structures ayant la même vocation.

Plusieurs s'attendent à ce que la Table s'attaque aux priorités retenues dans la région et que ses actions conduisent à des résultats probants.

Un répondant espère de la Table des partenaires qu'elle participe à la mise en place d'un mouvement régional «Action chômage⁴» puisque aucun organisme ne les représente. D'autres parlent de réfléchir sur la montée de la criminalité, les processus décisionnels et la démocratie (consultations factices...), la réforme dans les écoles, la réorganisation municipale, le vieillissement rapide de la population. En matière d'habitation, un répondant croit que la Table devrait élargir ses actions au-delà du logement social et inclure l'adaptation des lieux de vie aux personnes handicapées et âgées. Des femmes souhaitent un soutien de la Table des partenaires concernant la future entente en condition féminine. Un autre dit que la question de la protection de l'environnement doit faire partie des préoccupations de la Table. De nombreux participants s'attendent à des résultats concrets des projets déjà en cours et insistent sur la nécessité de réaliser ceux retenus lors des forums locaux. Certains parlent également de campagnes destinées à stimuler la hausse du degré d'instruction des citoyens de la région, de promotion de la lecture et de mesures visant l'amélioration de la qualité de vie des gens. Des organismes de femmes ont manifesté le désir, lors des cueillettes de données dans divers domaines, de ventiler ces dernières en fonction du sexe pour mesurer les écarts possibles avec les hommes. Des répondants ont dit vouloir documenter des modèles d'interventions à partir d'expériences québécoises mais aussi étrangères. On insiste sur la nécessité de se donner les moyens de toujours maintenir la flamme et l'enthousiasme qui ont donné naissance et qui animent encore aujourd'hui la Table. Cela est important car on évoque d'emblée le danger que peut représenter pour cette dernière l'essoufflement provoqué par le surcroît de travail de plusieurs de ses membres et la pénurie de personnel dans les organismes.

⁴Un nouvel organisme «Action chômage Laurentides-Lanaudière» existe depuis septembre 2001.

Bien que cette question ait déjà été abordée brièvement par quelques individus, il a été demandé aux participants s'ils croyaient que d'autres organismes régionaux (parce que la Table des partenaires a une vocation régionale) privés ou publics auraient intérêt à siéger à la Table des partenaires. Dix-sept (50 %) représentants d'organismes ont répondu par l'affirmative, huit (24 %) par la négative et neuf répondants (27 %) ne savaient pas ou n'ont pas inscrit de réponse. Toutefois, dans l'ensemble, on se dit d'accord (22/34, 65 % et 7 individus n'ont pas d'avis) avec le type de représentation des membres composant la Table des partenaires. Parmi ceux qui soutiennent que la Table devrait accueillir des représentants d'autres organismes, on remarque que plusieurs insistent sur le secteur privé : les institutions financières, les entreprises, les chambres de commerce, le monde des affaires en somme. D'autres mentionnent le monde municipal, les décideurs politiques, institutionnels et socio-économiques, les associations de travailleurs accidentés, l'Association québécoise de défense des retraités (AQDR) et le réseau des offices municipaux d'habitation. Quelques participants considèrent que les organismes communautaires sont sous-représentés à la Table et qu'il manque des gens de «terrain». Il est alors suggéré de poursuivre les activités de recrutement pour les groupes non représentés. Un membre soutient que, tout en demeurant flexible et ouverte, la Table des partenaires comporterait suffisamment de représentants d'organismes. Certains croient qu'il y a trop de ministères siégeant à la Table et que cela pourrait nuire à la prise de décisions. D'autres déplorent le fait que ce sont toujours les mêmes individus qui siègent sur les différents comités, qu'ils soient locaux ou régionaux. Sans compter que les objectifs poursuivis par ces diverses instances ne sont pas toujours conciliables.

Une question fort intéressante et qui invite à la réflexion a été posée aux répondants : *Quelles sont, pour vous, les conditions de succès du développement social dans la région?* Les réponses contiennent une richesse d'informations. Il convient de souligner tout d'abord que les termes concertation, mobilisation, sensibilisation, harmonisation, implication, partenariat, solidarité reviennent avec beaucoup de récurrence.

On y voit, en lisant en filigrane, la condition première à l'amélioration des conditions générales d'existence des citoyens de la région. Des participants insistent également sur la volonté, le dynamisme, l'énergie, l'engagement, la persévérance nécessaires aux membres de la Table. L'accent est mis sur la nécessité de tendre vers une communication franche, honnête, respectueuse et tolérante entre les membres de la Table mais aussi avec l'ensemble des citoyens. Cette communication peut prendre la forme d'informations sur le concept de développement social, les problématiques sociales aussi bien que sur les réalisations de la Table. Le développement social, estime-t-on, «doit se faire par et pour la communauté et non par les directions régionales des ministères, les députés ou les municipalités». Pour que la Table soit visible et reconnue dans l'ensemble de la région, ce qui est fortement souhaité par les répondants, elle doit sans cesse diffuser de l'information sur ce qu'elle est, pourquoi elle existe, ce qu'elle fait et les résultats qu'elle obtient. Il faut en outre tendre vers une compréhension commune de la notion de développement social et la rendre accessible à tous.

La très grande majorité des participants souhaite faire une place à tous, peu importe leur provenance, afin d'assurer la représentativité la plus large possible et permettre les discussions devant aboutir à l'action. D'ailleurs, le terme action revient à plusieurs reprises. La discussion, les analyses, les mises à jour des connaissances et des réalités sont nécessaires, aux dires de plusieurs, mais elles doivent servir de levier au changement et celui-ci n'est possible que dans la concertation et le travail de terrain. Certains estiment essentiel de prendre des risques, d'innover et de mieux intégrer le développement économique et social tout en maintenant un équilibre dans le traitement des questions, qu'il s'agisse de la culture, de l'économie et de la santé.

La Table veut appuyer et valoriser les organisations et les initiatives locales visant le développement social en plus d'accroître le sentiment d'appartenance à la région. À une autre échelle, des membres de la Table ont dit souhaiter plus de leadership et de meilleurs appuis émanant des instances provinciales.

Cela pourrait se traduire par une «volonté politique d'inclure le développement social dans les priorités gouvernementales». Certains espèrent une aide du CRDL afin d'élaborer des projets et de développer des stratégies d'action.

D'autres posent la question à savoir la place occupée par le développement social chez les élus du CRDL. «Quel lien fait-on avec les CLD? Comment faire avancer la réflexion des élus municipaux et qu'ils en viennent à poser des gestes concrets d'avancement social»? Des répondants ont aussi indiqué qu'il fallait éviter les dédoublements de structures. Il faut plutôt se servir de celles déjà en place, travailler en complémentarité et ne pas contribuer à complexifier davantage tout le système de distribution des services publics que l'on juge de plus en plus éloignés du citoyen. Il importe de souligner, en terminant cette section, que des participants ont mentionné leur désir de voir la mise sur pied d'un fonds de développement social pour appuyer des projets à l'échelle locale et régionale.

3.4 Le fonctionnement de la Table des partenaires

La très grande majorité des répondants (30/34, 88 %) se dit en accord avec le fonctionnement actuel de la Table des partenaires. On entend par là l'envoi de la documentation nécessaire aux rencontres, l'ordre du jour, les procédures, l'animation ainsi que les dossiers thématiques. La présence aux réunions varie grandement comme en témoigne de façon éloquente le tableau 1.

| | |
|----------------|----|
| Aucune | 3 |
| 1 réunion | 8 |
| 2 réunions | 7 |
| 3 réunions | 6 |
| 4 réunions | 4 |
| 5 réunions | 4 |
| Ne sait pas | 1 |
| Pas de réponse | 1 |
| Total | 34 |

Il a été demandé à ceux qui n'avaient pu assister à plus de deux réunions (il y en avait eu cinq dans l'année au moment de cette consultation) d'indiquer le motif de leur absence. Quinze personnes (44 %) n'ont pas répondu à cette question. Toutefois, il apparaît que les raisons principales sont la surcharge de travail (10 participants, 29 %), le fait que le répondant siège depuis peu à la Table (4, 12 %), le manque de personnel dans l'organisme (2, 6 %), les conflits d'agenda (1, 3 %) et le désintérêt (1, 3 %).

Une personne a aussi répondu que sa faible présence aux réunions est attribuable au fait qu'elle avait de la difficulté à voir les répercussions concrètes de sa présence aux travaux de la Table.

Néanmoins, avec une rencontre approximativement aux six semaines, la majorité (21 participants, 62 %) croit qu'il y en a suffisamment alors que cinq (15 %) les estiment trop fréquentes. Ces derniers les souhaiteraient plutôt à une fréquence variant entre huit et douze semaines. Un répondant a souligné qu'il n'est parfois pas aisé de suivre l'évolution des dossiers d'une réunion à l'autre.

À chacune des rencontres de la Table, des individus présentent des exposés sur différents thèmes relatifs au développement social. Cette formule semble rallier la majorité des participants puisque 24 d'entre eux (71 %) désirent la conserver. Les autres ont mentionné ne pas avoir d'avis sur la question.

Parmi les répondants ayant un avis sur le sujet (10 personnes n'ont pas d'avis), la totalité d'entre eux se dit satisfaite du soutien apporté par le personnel permanent de la Table des partenaires. De nombreux participants estiment, compte tenu du nombre d'employés permanents (2), que leur travail est très satisfaisant et qu'il répond bien à la demande. On souligne leur disponibilité, leur courtoisie, leur ouverture, leur compétence, leur dévouement ainsi que leur respect et considération envers les gens. Les divers dossiers et la documentation en général, dont l'ordre du jour des réunions et les procès-verbaux, seraient bien préparés et les réunions bien organisées.

Le personnel permanent offre un support «actif, dynamique, efficace, intelligent» dans de nombreux dossiers et leur collaboration est jugée excellente. L'animation est rigoureuse. On salue leur connaissance des dossiers et la rapidité avec laquelle les informations sont retournées à la suite d'une demande.

Un seul répondant (3 %) s'est dit en désaccord avec la composition du conseil d'administration de la Table des partenaires, 21 (62 %) sont en accord alors que 10 autres (29 %) n'ont pas d'avis sur la question. Seulement huit représentants d'organismes (24 %) soutiennent qu'il devrait y avoir une mécanique d'adhésion formelle à la Table.

Ces derniers suggèrent alors une cotisation symbolique, une formule d'engagement ou un formulaire d'adhésion à renouveler à chaque assemblée générale. Cela permettrait, dit un participant, de connaître l'intérêt réel des membres à siéger à cette Table. Un autre mentionne que des règles devraient être clairement établies. Par exemple, après trois absences successives aux réunions, le membre est exclu. Un autre mentionne que cette mécanique d'adhésion ne ferait qu'alourdir la démarche de la Table.

Divers moyens sont utilisés par les répondants pour assurer une bonne circulation de l'information transmise par la Table des partenaires auprès de l'organisme que le membre représente. Cet échange d'information se fait lors des réunions régulières, des conseils d'administration, des comités de gestion et des conférences téléphoniques. Un organisme a aussi mis sur pied un comité interne sur le développement social. Certains rédigent aussi un compte-rendu ou un bulletin d'informations. Le courrier électronique est parfois utilisé ainsi que le journal local et le bouche à oreille. Cela se fait aussi lors de discussions informelles avec du personnel. L'information est aussi transmise aux directions impliquées. Des participants suggèrent la rédaction d'une chronique dans les journaux de la région. Quelques personnes, en minorité toutefois, ont indiqué n'utiliser aucun moyen pour faire circuler l'information auprès de leur organisme.

Aussi, un répondant soutient qu'il est difficile de transmettre l'information provenant de la Table étant donné le manque d'intérêt et le peu d'implication de ses collègues.

Dans la section suivante, sera abordée l'évaluation de la consultation effectuée par entrevues individuelles auprès de gens membres ou non de la Table des partenaires. Au risque peut-être de répéter, cette sélection d'individus a été faite en tenant compte de la position clé de l'individu en matière de développement social. Bien des propos recueillis lors de ces entrevues corroborent l'essentiel de ceux contenus dans les pages précédentes.

Pour ne pas les reproduire inutilement, il s'agira alors tout simplement de mentionner la concordance des dires avec ceux des membres de la Table des partenaires. Le véritable travail consistera plutôt à dégager la matière originale afin d'enrichir le portrait de cette évaluation de la Table des partenaires.

3.5 Faits saillants

- Les répondants connaissent bien les objectifs et les priorités de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière et se disent en accord avec ceux-ci;
- Faible présence et contribution (leadership, capacité de faire valoir un point de vue et d'échanger) aux réunions de la Table. Les motifs évoqués sont la surcharge de travail, les conflits d'agenda et la pénurie de personnel;
- Plusieurs insistent sur le fait que la Table des partenaires ne doit pas être seulement un lieu de discussion mais qu'elle doit aussi passer à l'action;
- Parmi les forces de la Table des partenaires, on identifie l'implication de nombreux organismes et la diversité du «membership»;
- Les principaux points fragiles de la Table ont trait à l'absence ou à la faible contribution du monde des affaires et du citoyen ainsi qu'à la difficulté d'obtenir du financement;
- La formule des exposés sur différents thèmes relatifs au développement social recueille l'assentiment d'une importante fraction de répondants;
- Le fait de travailler de manière concertée facilite la tâche de chacun et permet une meilleure connaissance des réalités vécues sur le territoire;

- La majorité estime que la Table des partenaires offre un complément intéressant aux structures de concertation déjà en place;
- La presque totalité des répondants croit que la Table des partenaires peut contribuer à améliorer les conditions d'existence des gens de la région;
- Une majorité (68 %) considère que la Table des partenaires pourrait être un lieu privilégié pour des prises de positions politiques cependant que certains nuancent leurs propos en mentionnant la difficulté ressentie de s'engager dans des actions politiques car la plupart des membres relèvent d'organismes financés par le gouvernement;
- Une majorité s'estime satisfaite du soutien apporté par le personnel permanent de la Table et se dit en accord avec la composition de son conseil d'administration.

SECTION 4

CONSULTATION AUPRÈS D'INFORMATEURS CLÉS

4.0 Les résultats de la consultation par entrevues individuelles

Au total, sept personnes ont accepté une rencontre afin de participer, dans le cadre d'une entrevue individuelle, à cette évaluation. Les entrevues ont été adaptées afin de tenir compte d'une possible méconnaissance de la Table des partenaires et de son fonctionnement bien que ces représentants d'organismes puissent être intéressés à la question du développement social. Certains ont néanmoins éprouvé à quelques occasions de la difficulté à émettre une opinion ou à répondre à des questions, dont celles notamment visant à savoir si la Table des partenaires pourrait être un complément intéressant aux structures régionales en place ou encore si elle dédouble d'autres structures.

Bien que des participants disent connaître peu ou mal le terme de développement social, ils ont réussi malgré tout à suggérer des définitions se rapprochant beaucoup de ce que l'on entend par cette notion. Il est fait mention alors de la nécessité d'une prise en charge par les citoyens de leur devenir, de soutenir l'esprit communautaire et l'entraide, de développer des liens, de mettre en commun les efforts afin d'améliorer les conditions de vie des gens et de solutionner des problèmes, de favoriser par diverses actions l'épanouissement de chacun. Des répondants soutiennent par ailleurs que le développement social a toujours existé bien qu'il ait pu ou qu'il soit identifié sous un autre vocable.

Les participants se disent de façon générale en accord avec les objectifs et les priorités régionales retenus par la Table des partenaires tels qu'énumérés dans les pages précédentes. D'ailleurs, l'un d'entre eux soutient que le travail de la Table, essentiellement, devrait maintenant consister à actualiser les orientations retenues puisque ces dernières ont fait consensus.

Un répondant croit en outre que la formation professionnelle devrait aussi faire partie de ces priorités en raison d'une pénurie chronique de personnel qualifié dans divers secteurs d'activités de la région de Lanaudière. Un autre jette un regard éclairant sur l'équité interrégionale. Il cite à cet effet un rapport publié par le gouvernement du Québec en 1998 (rapport communément appelé Guimond Cliche) dans lequel on soutient que, de toutes les régions, Lanaudière est la seule à obtenir des sommes *per capita* constamment inférieures à la moyenne provinciale dans les secteurs suivants : la santé et les services sociaux, les commissions scolaires, la famille et l'enfance, les services municipaux (MSSS, 1998 : 65). «On est la plus pauvre dans tous les domaines», dit-il. Or, non seulement ce dernier se dit tout à fait en accord avec cette priorité qu'est l'équité interrégionale mais que celle-ci devrait constituer la toute première. Un second va dans le même sens en mentionnant que la région contient la huitième MRC la plus pauvre de la province.

Quelques-uns font remarquer que la Table des partenaires est un lieu original et unique de concertation régionale, une bougie d'allumage capable, en raison de sa représentativité, de sa diversité et du nombre de personnes qui y siègent, d'assurer un rayonnement dans le milieu. «Asseoir des gens de toute tendance autour d'une table régionale est un défi continu». Cette Table est jugée nécessaire. «Si la Table mourait, il y aurait un trou, un vide». Un participant estime que le travail des membres de la Table consiste à se demander ce qu'ils peuvent y apporter et utiliser les moyens nécessaires pour y parvenir. Un autre soutient en retour qu'il faut «qu'on ait aussi l'instinct d'aller chercher la Table lorsqu'on en a besoin. C'est notre outil comme population demeurant dans la région».

Des répondants soutiennent que la Table des partenaires devrait être un organe de pression et un lieu pour des prises de positions politiques. D'autres limitent cependant la portée des actions politiques de la Table puisque la grande majorité de ses membres et des organismes sont tributaires des sommes versées par les gouvernements. «Si le gouvernement ne te donne pas d'argent, tu ne vis pas.

Par conséquent, les choix sont faciles à décider». En d'autres termes, et si vous me passez l'expression, il serait difficile de cracher dans l'écuelle qui nous nourrit. Il faut, notent certains, distinguer le point de vue des individus de celui des organismes qu'ils représentent car les prises de positions politiques peuvent être pour ces derniers dérangeantes, délicates.

Concernant plus spécifiquement le monde de l'entreprise privée, un participant considère que «les gens qui sont en affaires sont souvent en relation avec les gens au pouvoir. Dans des prises de positions politiques comme celles-là, les gens vont se retrouver pris entre un problème social, les affaires qu'ils font et les relations au pouvoir qu'ils ont ou veulent utiliser». Pour être mis à contribution, le monde des affaires devrait, estime-t-il, être impliqué sur des projets moins politiques et plus spécifiques, comme par exemple la question concernant le décrochage scolaire.

Puisque la Table a une vocation régionale, on considère qu'elle devrait être un endroit pour transmettre de l'information, de l'expertise variée. Il faudrait de plus qu'elle vienne en aide aux communautés et soutienne des projets tant locaux que régionaux. Quelques-uns désirent aussi qu'elle serve de courroie de transmission entre les divers organismes afin d'accélérer le cheminement de chacun, qu'elle soit un lieu de ralliement des leaders ayant une pensée articulée dans divers domaines et capables à leur tour de rassembler des individus autour de projets communs. Un répondant par contre mentionne le fait que des organismes régionaux ont aussi cette responsabilité. Il se demande alors qui serait le maître d'oeuvre. La Table doit aussi, selon des participants, se faire plus visible, donner de l'information car peu de gens la connaissent et ne peuvent par conséquent y apporter leur contribution et ainsi faire rayonner le réseau des personnes et organismes oeuvrant en développement social. À des fins de promotion et de mise en valeur, un répondant souhaiterait que la Table des partenaires diffuse, par le biais d'un petit journal mensuel, l'ensemble des initiatives et réalisations de nature sociale dans la région.

Cela pourrait avoir un effet d'entraînement chez plusieurs citoyens et susciter une plus grande participation aux activités de développement social, estime-t-on.

Un participant mentionne qu'il faut aussi développer une fierté et un sentiment d'appartenance à la région, «donner du sens au nom Lanaudière». Il regrette en contrepartie l'absence parfois remarquée de consensus, les dissensions et le manque de cohésion entre les six territoires de MRC. Il évoque par ailleurs les propos répétés de certains dirigeants concernant l'intégrité et le fractionnement possible du territoire régional. La Table, dit-il, doit être un acteur dans la protection de l'intégrité territoriale et un rassembleur visant à dégager des consensus. Un autre répondant déplore quant à lui la perception parfois péjorative que se font des gens du travail à caractère social. «Il faut changer cette image».

Un élément jugé essentiel par des participants pour améliorer la situation des résidents de la région et permettre un véritable développement social concerne la capacité des citoyens de se prendre en charge et d'apporter une contribution sociale. Cela nécessite une confiance dans leur potentiel, de la conviction dans leurs idées et de la persévérance. Il leur faut travailler de concert les uns avec les autres, dans une confiance mutuelle afin d'infléchir une situation jugée non souhaitable. Le chacun pour soi, l'individualisme doivent être bannis, ce qui n'est pas toujours le cas, croit-on. «On est encore en pyramide et pas en réseau...Ça va peut-être venir avec le temps, avec de la sensibilisation». Il faut aussi que le monde municipal et des affaires se préoccupe de développement social, estime-t-on. «Il faut arrimer le social et l'économique; éviter l'espèce de mur qu'on retrouve souvent entre ces deux éléments». Un autre soutient que certaines autorités municipales s'impliquent déjà en développement social par des aides ponctuelles apportées aux organismes communautaires, qu'il s'agisse de prêts de locaux ou de matériel, etc. Il doit aussi y avoir, dit-on, une volonté chez les citoyens de s'impliquer, de s'engager et éviter de croire que les gouvernements peuvent régler tous les problèmes.

Quelques répondants s'interrogent sur les résultats escomptés par la Table des partenaires. Ils pointent alors le manque d'argent, consécutif à l'iniquité interrégionale, combiné aux compressions budgétaires qui limitent considérablement la portée des actions visant le rétablissement d'une situation jugée problématique. À elle seule, la concertation, même avec la meilleure volonté du monde, ne peut suffire, estime-t-on. Quand bien même on serait parfaitement en accord avec un projet, une idée, une action à mener dans la région, il manquerait un ingrédient essentiel : l'argent. «Les résultats passent par les moyens qu'on a pour les atteindre. Quand on n'a pas les moyens et qu'on n'a pas la moyenne [en terme d'argent] des autres régions, on ne peut pas faire des miracles». Aussi, un participant ne croit pas, compte tenu du nombre important de personnes siégeant à la Table, que des consensus puissent être dégagés et des actions entreprises.

En conséquence, quelques-uns ont dit craindre que la Table des partenaires ne se transforme en groupe de discussion plutôt que de viser l'action, le changement et des résultats ayant des répercussions directes sur la population de la région. Les grandes idées ne pourraient alors être mises en action en raison de la limitation des moyens et du peu de marge de manoeuvre accordée. Un répondant soutient d'un autre côté que si la Table des partenaires ne dispose pas des fonds nécessaires pour réaliser un projet qui lui tient à coeur, qu'elle fasse alors les démarches nécessaires auprès des instances politiques, des ministères, des différents organismes tant privés que publics afin de les obtenir car, dit-il, il y en a de l'argent qui demande à être distribué. «S'il manque de moyens financiers, organisons-nous pour qu'elle [la Table] ait le moyen de passer à l'action. C'est notre responsabilité».

Des participants mentionnent qu'ils ne perçoivent pas les retombées du travail réalisé par la Table des partenaires. Il y aurait trop de discussions, trop de comités et pas assez d'action. «Ça ne dessert surtout pas la population». La Table des partenaires, note un participant, doit nécessairement viser l'accomplissement de quelque chose par et pour le citoyen. Sans cela, elle perd non seulement sa crédibilité mais aussi sa raison d'être.

Un autre s'interroge sur la motivation à venir des membres de la Table si les résultats se font, compte tenu de ces motifs, attendre trop longtemps. «La motivation vient avec la paye. Il faut qu'il y ait des conséquences à l'effort qu'on met de l'avant. Quand ça aboutit à peu de choses, c'est plus difficile de lever les troupes». Toutefois, on mentionne du même souffle que la Table est jeune et qu'il faut lui laisser le temps de faire ses preuves, de donner la chance au coureur.

D'autres raisons sont évoquées par les répondants pour expliquer leur absence à la Table ou leur faible participation à ses travaux. Il y a le manque de temps occasionné par une surcharge de travail et/ou une pénurie de personnel, ce qui est particulièrement évident dans le cas des organismes communautaires offrant des services de base, estime-t-on. Le fait qu'ils soient sollicités par de nombreux organismes afin de siéger à leur comité exige de faire des choix («qu'est-ce que je dois abandonner?») quant à leur représentation pour éviter de participer constamment à des réunions et ainsi négliger la tâche de travail à accomplir. On fait référence aussi à des lacunes dont le peu d'argent alloué aux organismes communautaires pour réaliser des activités de concertation sur l'ensemble du territoire; la méconnaissance des buts et du fonctionnement de la Table des partenaires; la difficulté ressentie de réconcilier les objectifs de leur organisme à ceux de la Table; le peu de résultats probants et de gains escomptés par leur participation à cette structure.

Des participants font remarquer, notamment dans les organismes communautaires, que le fait de siéger sur un comité peut s'exercer au détriment des services directs à la population. «On manque de personnel et le choix entre assister à une réunion de la Table des partenaires et venir en aide à une personne en situation de crise est vite fait». Quelques-uns disent déplorer en conséquence que, dans le cadre d'une structure élargie telle la Table des partenaires, toute cette expérience vécue sur le terrain ne puisse être partagée par des citoyens et des organismes intéressés au développement social. Car, des répondants jugent qu'ils pourraient apporter des éléments positifs et intéressants à la Table s'ils avaient l'opportunité d'y siéger.

Ils pourraient contribuer largement à cette structure en raison de leurs connaissances pointues acquises sur le terrain. Cela apporterait, soutient-on, une autre vision des choses et une expertise dans divers domaines.

Si quelques-uns ne peuvent se prononcer, d'autres questionnent le rôle de la Table puisque le CRDL existe déjà et qu'il a une vocation régionale. Il y a, croient certains, ambiguïté et on craint ou déplore le dédoublement de structures, la multiplication des tables de concertation et d'organismes à vocations semblables. Ces participants défendent ce point de vue en dépit du fait qu'ils puissent être totalement en accord avec les objectifs poursuivis par ces structures. Il est difficile de s'y retrouver et de choisir les comités sur lesquels siéger, soutiennent certains. «C'est l'enchevêtrement de tous ces organismes et des prises de positions qu'on va chercher un peu partout à gauche et à droite qui me causent des problèmes. On se perd là-dedans, il y en a trop. Comment on réussit à faire en sorte que ce soit effectif?» Un répondant suggère alors une fusion de ces organismes voués à des causes semblables. Un employé d'un organisme siégeant au CRDL ne voyait pas l'utilité dans le passé de prendre part aux travaux de la Table des partenaires. Maintenant, avec une meilleure connaissance de cette instance et l'amorce d'un processus de questionnement sur le sujet, la possibilité d'y apporter une contribution est envisagée dans la mesure où il ne s'agit pas d'une répétition de ce qui se fait déjà au CRDL. D'autres font remarquer que la Table des partenaires pourrait relever ou être une constituante du CRDL ou, a tout le moins, ne pas en être totalement déconnectée.

En terminant cette section, les participants ne siégeant pas à la Table des partenaires, sans engagement de leur part toutefois de participer aux travaux de cette instance, ont néanmoins tous manifesté le désir que celui-ci leur fasse parvenir la documentation afin d'obtenir une image plus juste du travail qu'elle accomplit et des buts qu'elle poursuit.

4.1 Faits saillants

- ❑ Les répondants ont une bonne connaissance de la notion de développement social;
- ❑ Les répondants se disent en accord avec les objectifs et les priorités retenus par la Table des partenaires;
- ❑ Les absences aux travaux de la Table des partenaires sont généralement occasionnées par des surcharges de travail et/ou une pénurie de personnel, la méconnaissance des buts et du fonctionnement de la Table;
- ❑ Certains déplorent la multiplication des structures de concertation;
- ❑ Des participants croient que la Table des partenaires devrait être une instance pour des prises de positions politiques. Certains font toutefois remarquer que la portée des actions politiques pourrait être limitée puisque la plupart des membres de ces organismes sont tributaires des sommes versées par le gouvernement;
- ❑ La Table des partenaires doit être un acteur dans la protection de l'intégrité territoriale et un rassembleur visant à dégager des consensus;
- ❑ Le citoyen, estime-t-on, doit se prendre en charge et apporter une contribution sociale;
- ❑ En raison des compressions budgétaires, des répondants s'interrogent sur les résultats escomptés par la Table des partenaires;
- ❑ Des participants craignent que la Table des partenaires ne devienne qu'un lieu de discussion plutôt que de viser l'action.

| |
|--|
| <p style="text-align: center;">SECTION 5 CONSULTATION AUPRÈS DES MEMBRES DES COMITÉS LOCAUX</p> |
|--|

5.0 Les résultats de la consultation auprès des comités locaux de développement social de Lanaudière

5.1 La notion de développement social

Concernant la notion de développement social, les membres des comités locaux de développement social présentent une vision très voisine de ceux de la Table des partenaires et des autres personnes interrogées individuellement. Un participant mentionne que sa pratique de tous les jours au travail a changé radicalement depuis qu'il oeuvre en développement social. Il a senti la nécessité de s'ajuster à son emploi et de réviser sa façon de travailler avec les autres. «Avant, j'avais une perception en silo, en cylindre, en vase clos. J'ai dû élargir ma vision. Je ne pouvais plus parler de développement social en silo. Le développement social ne peut pas être envisagé en silo. C'est impossible. Le développement social doit être l'affaire d'une collectivité avec un ensemble d'acteurs». Un autre mentionne que le développement social est synonyme d'intégration et qu'il doit viser, de façon ultime, à briser l'isolement et l'exclusion. Des répondants précisent qu'en plus de cette intégration, le développement social doit permettre l'amélioration et le développement du potentiel des individus des points de vue économique, social et culturel. Quelques-uns parlent également de renforcement des communautés, de partage et d'égalité chez les citoyens, de progrès social, économique et culturel.

Une personne mentionne qu'en dépit du fait que tous les membres des comités locaux ne partagent pas nécessairement la même vision de la notion de développement social, le fait de travailler à l'amélioration des conditions de vie des citoyens semble faire l'unanimité. Certains mettent aussi en évidence la volonté commune d'agir sur des problèmes jugés criants.

Aussi, une fois de plus, on insiste sur le fait que le développement social doit viser l'action et non pas seulement la discussion. «C'est bien beau des tables de concertation, de réunir des gens et de mettre des idées sur la table, mais il faut que ça passe à l'action véritable pour un vrai changement». En outre, le développement économique devrait être au service du citoyen et non l'inverse; placer en somme ce dernier au centre des préoccupations et réunir les conditions favorisant son accomplissement. Le développement social doit contribuer à faciliter la vie en société, soutenir un participant. C'est aussi «permettre à des gens de se sortir de difficultés». Toutefois, il importe de «faire les choses avec la personne et non pour la personne...La motivation personnelle et collective est cependant nécessaire».

Des répondants déplorent cependant que le langage utilisé, qualifié parfois de technocratique et de jargon, a pour effet de le rendre hermétique aux yeux de plusieurs. «C'est indigeste de nous rencontrer en raison du langage, de cultures différentes». Aussi, la notion de développement social serait peu connue du public, ce qui obligerait à répéter constamment ce que cette dernière recouvre. Aussi, les membres des comités locaux de développement social dans Lanaudière ne seraient pas, de l'avis de certains, rendus au même stade dans l'intégration de cette notion. Cela suppose, aux dires de quelques-uns, la nécessité d'ajuster régulièrement le discours et la pratique.

5.2 La composition et le rôle des comités locaux de développement social

Des participants soutiennent que le rôle des comités locaux de développement social est généralement assez bien compris. Par contre, on se questionnerait sur certaines carences relativement à sa composition. Certains disent remarquer un roulement relativement important des membres siégeant à ces comités. Aussi, à la question à savoir si la composition des comités locaux de développement social représente bien le milieu dans lequel ils sont amenés à évoluer, les répondants identifient moins la représentation de ceux qui y siègent que les possibles absents.

On pointe alors l'entreprise privée, les institutions financières, les secteurs municipaux et para-municipaux (MRC), les milieux politiques (les élus) et scolaires, les citoyens, dont les jeunes en particulier. En ce qui a trait à l'entreprise privée, un répondant met en évidence la situation suivante. «Parfois, on réussit à les amener au comité mais c'est difficile de les retenir. On nous voit souvent comme des solliciteurs de fonds. Or, ce n'est pas toujours le cas. Parfois, on va leur offrir des programmes de prévention. C'est difficile de pénétrer ce milieu, de créer des alliances. C'est un milieu de production. Le travail est souvent à recommencer». Plusieurs considèrent que la disponibilité des gens d'affaires est souvent différente de celle des personnes oeuvrant dans d'autres sphères d'activités, ce qui nécessiterait de nombreux ajustements. Certains s'interrogent aussi sur la place et le rôle des citoyens au sein des comités locaux de développement social. «Est-ce que l'ensemble des citoyens est en mesure de suivre ce cheminement»?

Quel que soit le milieu ou le secteur d'activité, on estime que le développement social passe inévitablement par une prise de conscience étendue à toutes les couches de la société. Il importe aussi de démontrer l'intérêt que pourraient avoir tous ces citoyens, organismes, institutions et entreprises à siéger à un comité de développement social et/ou à apporter à cet égard leur contribution de diverses manières afin d'améliorer le contexte social. Ainsi, un participant croit que des personnes issues de l'entreprise privée auraient un net avantage à siéger sur ces comités en raison de la pénurie chronique de main-d'oeuvre qualifiée dans la région et du roulement important du personnel qui, à moyen et long termes, peuvent avoir des effets néfastes sur la production de biens et de services. Il faut, dit-on, viser la prospérité. Des répondants soutiennent par ailleurs que des entreprises privées voient toute l'importance d'une implication en développement social. On souligne de plus la participation de plusieurs de ces entreprises dans des programmes de jumelage avec les jeunes.

Le but premier des comités locaux de développement social est, dit-on, de mettre en branle et de réaliser les activités découlant des priorités

retenues afin d'améliorer les conditions locales et régionales d'existence. Il faut aussi, en deuxième lieu, être vigilant et travailler à l'identification de possibles nouvelles situations problématiques dans divers segments de populations, en faire le bilan et tenter d'y apporter des solutions. Ces comités ont donc un rôle d'information de la population, de regard et d'analyse de la situation sociale, duquel doit émerger des actions. Pour ce faire, les actuels membres doivent poursuivre les démarches de recrutement de nouveaux partenaires afin d'améliorer l'efficacité de leurs actions. De nombreux participants soutiennent d'ailleurs que la création de réseaux et de liens constituent un objectif majeur au sein des divers comités locaux. Dans un même ordre d'idées, une personne souligne que le fait de travailler en collaboration avec des gens provenant de divers horizons lui a permis, d'une part, de mieux connaître et d'échanger sur la réalité du milieu où elle est amenée à oeuvrer et, d'autre part, de faciliter la recherche de solutions aux problèmes sociaux vécus sur son territoire. «Si je ne bénéficiais pas de ces liens, je travaillerais différemment et avec plus de difficultés». Un autre répondant abonde dans le même sens lorsqu'il mentionne que sa participation au comité local lui permet «de mieux connaître les programmes, les projets, les subventions possibles. Ça clarifie, ça permet d'orienter, de structurer nos projets. Ça facilite beaucoup le travail». Les membres de ces comités doivent alors susciter l'intérêt, sensibiliser, mobiliser et rassembler des partenaires autour d'objectifs et de projets communs : «...faire surgir l'énergie pour que les gens travaillent plus ensemble». À l'échelle des localités, ces comités doivent se faire les ambassadeurs du développement social. Cela nécessite toutefois des qualités de leader, des gens connaissant bien leur travail et un pouvoir de conviction, affirme-t-on.

Des participants indiquent que leur rôle au sein des comités locaux suppose qu'ils transmettent à ces instances de l'information émanant de leurs organismes respectifs, qu'ils en reçoivent aussi et qu'ils communiquent ces nouvelles connaissances au personnel de leur lieu de travail. La boucle est bouclée.

Le cas échéant, ils pourraient aussi suggérer des recommandations. Ces comités locaux doivent aussi revaloriser et revitaliser les petites localités périphériques afin de leur assurer un plus grand essor; en faire des moteurs de développement. Le travail à petite échelle s'avère, estime-t-on, tout aussi crucial que celui s'adressant à de plus vastes ensembles.

Quelques-uns insistent sur le fait qu'il importe aussi de faire surgir des idées, susciter des débats, des questionnements, de concevoir et réaliser des projets, d'entrevoir des solutions, originales ou non, aux problèmes. On mentionne de plus qu'il faut éviter l'éparpillement dans l'action; se concentrer en somme sur des objectifs à petite échelle, réalisables et ne pas voir à tout au même moment. «Qui trop embrasse mal étirent» résumerait assez bien le point de vue de certains répondants. En d'autres termes, il faut établir des limites.

À la question à savoir si les divers comités locaux de développement social constituent de bons véhicules pour faire valoir leurs préoccupations à l'échelle de leur MRC, les avis obtenus sont alors partagés. Une personne soutient qu'en dépit des nombreuses représentations et communications faites auprès de la population, le comité n'a pas vraiment réussi à se composer «une image publique». Des participants envisagent alors la possibilité de fonder un journal afin de remédier à cette situation. D'autres voient ces comités comme des outils précieux pour la population de leur territoire, tout en créant une dynamique jugée très intéressante. Certains mentionnent aussi qu'ils ont effectué des pressions auprès d'instances politiques et que cela a produit l'effet escompté en ce qu'ils ont pu obtenir des crédits supplémentaires. De plus, des répondants estiment que cela a grandement contribué à fournir une image positive et une crédibilité auprès de la population. Des projets réalisés localement seraient aussi à l'origine d'une plus grande reconnaissance de ces comités par les citoyens, soutient-on. On insiste par ailleurs sur la large représentation des comités locaux qui peut avoir pour effet d'assurer leur rayonnement sur le territoire.

Un individu juge cependant que les résultats demeurent proportionnels à l'engagement des gens et aux efforts déployés.

Les comités locaux de développement social devraient-ils être des lieux pour des prises de positions politiques? Cette question a suscité des débats fort intéressants. Certains considèrent que, puisqu'ils représentent des organismes publics et parapublics, des ministères, le gouvernement, il leur serait alors difficile de se positionner politiquement sans avoir l'impression parfois de désavouer leurs supérieurs ou d'entrer en conflit d'intérêt avec l'organisme qui les embauche. Ces gens font remarquer que des décisions de cette nature ne peuvent être prises isolément, sans consulter au préalable leurs supérieurs et obtenir leur autorisation. Les comités locaux sont des organes dont la principale responsabilité est d'améliorer les conditions de vie des gens et non pas de constituer des groupes de pression, dit-on. Ils ne doivent alors pas se faire les porte-parole de causes politiques. Aussi, il y en a qui considèrent que le fait d'être redevables d'un organisme ne constitue pas en soi un frein, un écueil en ce qui concerne l'atteinte des objectifs puisque le travail en partenariat aide à faire avancer les choses.

Des participants croient que l'information issue des comités locaux doit cependant être acheminée aux organismes et que ce sera aux directions de ces derniers de prendre les décisions qui s'imposent. On s'attend par ailleurs à ce que les membres des comités locaux donnent à leurs supérieurs leur point de vue sur des questions politiques et tentent de les influencer dans le sens des travaux et des objectifs que poursuivent ces dits comités. On souhaite que ces informations transmises aux directions et qui devraient idéalement continuer par la suite de circuler dans divers milieux puissent faire boule de neige et engendrer des résultats positifs. Des individus ont fait remarquer qu'à cet égard il est plus aisé d'appuyer un organisme que de défendre des intérêts politiques. Des répondants ont indiqué qu'il est parfois difficile de départager son point de vue de citoyen de celui que l'on doit adopter afin de répondre aux exigences de l'employeur.

Tout à fait à l'inverse, d'autres personnes soutiennent que les comités locaux seraient une tribune toute désignée pour des débats politiques. Ils ont l'avantage de représenter plusieurs organismes et certains ont un rayonnement relativement important sur leur territoire. D'ailleurs, soutiennent certains, les comités locaux s'occupent de questions éminemment politiques : la pauvreté par exemple. Inévitablement, les comités locaux se voient donc investis, consciemment ou non, d'une charge politique. Par leur essence même, ces derniers sont un véhicule politique. Parce que l'on désire avoir une influence sur le milieu, modifier des choses, on doit nécessairement porter un message politique. Ou encore, les actions des comités locaux et les effets de ces actions auront des répercussions politiques, soutient-on. Un participant considère que lorsque le gouvernement, par des actions, lois ou règlements, va à l'encontre du développement social, les comités locaux auraient alors un rôle à jouer afin de tenter de rétablir la situation. Un autre souligne qu'il faut dénoncer les abus et aberrations. Un dernier commentaire est à l'effet que les comités locaux pourraient s'engager dans des actions politiques de manière ponctuelle, lorsque la situation l'exige. Il ajoute que «le changement, le vrai pacte politique, ce sera quand il sera porté par le citoyen...Lorsque les gens seront mobilisés, là ça pourrait être dérangeant politiquement».

5.3 Les conditions du bon fonctionnement des comités locaux de développement social

Les membres des comités locaux de développement social ont relevé des forces du fait même de leur propre existence. Une fois encore, plutôt que de travailler seuls, des répondants affirment que l'union des efforts de chacun a permis la création de réseaux intéressants de solidarité pouvant avoir une incidence sur le pouvoir décisionnel, qu'il soit local, régional ou national. Non seulement cette mise en commun des énergies facilite la tâche de chacun, permet une connaissance beaucoup plus approfondie des difficultés vécues dans la région et aide à orienter les actions, mais elle constituerait de surcroît un pas important vers la solution des problèmes.

«Cela permet d'avoir une même lecture des problèmes vécus. Cela permet aussi de poser un diagnostic commun et de passer à l'action». On juge utile d'avoir développé ces réseaux car ils permettent de régler des problèmes. Il ne s'agit plus de gestes isolés. Un participant souhaite une rencontre annuelle de tous les comités locaux afin qu'ils «puissent échanger sur leurs projets et réalisations, partager leurs expériences respectives, alimenter le débat et éviter les mêmes écueils».

Toutefois, certains éléments pouvant nuire au bon fonctionnement des comités locaux de développement social ont aussi été identifiés. Plusieurs parlent notamment de la surcharge de travail dans leurs organismes respectifs qui fait en sorte qu'ils ne peuvent consacrer comme ils le désireraient tout le temps nécessaire pour débattre des questions relatives au développement social et faire avancer les projets. Cela oblige à faire des choix. D'autres mentionnent l'épuisement professionnel. On considère aussi que la lourdeur des procédures, les nombreux changements structurels et les nouveaux plans d'organisation retardent considérablement les travaux. Pour pallier ce problème, on suggère l'embauche d'un employé permanent dans chacun des comités locaux. Cette personne pourrait prendre en charge tout le travail de secrétariat, établir le lien entre tous les membres du comité en plus de livrer, par des moyens divers, des informations auprès de la population. Cet employé agirait en somme à titre de coordonnateur chapeautant les actions du comité. Certains soulignent par ailleurs que les animations locales sur différents thèmes ayant trait à la vie courante des citoyens dans leur milieu, comme cela se fait en Matawinie, sont d'excellents véhicules pour diffuser de l'information, mobiliser et faire participer la population à des projets de développement social.

Le manque d'argent empêcherait la mise sur pied et la réalisation de projets. Les membres d'un comité local ont dit souhaiter que le plus d'argent possible soit redistribué à l'échelle locale afin de permettre la réalisation de divers projets en développement social.

Plusieurs déplorent aussi le fait qu'il n'y ait pas de leviers décisionnels à l'échelle locale, le manque de leadership national et l'absence de volonté politique gouvernementale en matière de développement social. Dans des comités locaux, des répondants ont dit avant toute chose désirer revoir leur position, préciser les objectifs et les priorités d'action : «vers où on va, sur quoi on agit et avec quels moyens». Certains insistent alors sur la nécessité d'avoir des objectifs communs, des projets conjoints capables de rallier tous les membres. Il y en a qui croient également qu'il faudrait offrir un meilleur suivi aux projets. On estime de plus qu'il est pour le moment difficile d'évaluer l'impact des actions des comités locaux sur l'amélioration des conditions de vie des gens. Il s'agit d'un travail de long terme dont les effets ne sont souvent perceptibles, visibles qu'après quelques années, soutient-on. Certains font remarquer que cette évaluation demeure néanmoins essentielle afin de bien mesurer l'apport des comités locaux.

D'autres éléments ont été identifiés pour mener à bien les efforts des comités locaux, conformément aux objectifs qu'ils se sont fixés. Il faut continuer de travailler à l'harmonisation des actions de tous les membres, développer de nouvelles solidarités et consolider celles déjà existantes, lutter contre les faiblesses et améliorer les forces des comités. Ces alliances et cette interdépendance entre les organismes sont cruciales car, estime-t-on, les problèmes des individus sont plus grands que ce que peut offrir un seul organisme. La réussite dans les projets est considérée comme une condition essentielle pour susciter l'engagement de chacun. Des participants misent beaucoup sur le respect de la différence et la complémentarité des membres dans la recherche d'une vision globale des phénomènes qui est essentielle aux solutions des divers problèmes. Il faut aussi, sans relâche, concerner, mobiliser le citoyen dans cette démarche et favoriser une prise en charge. Il importe donc de faire connaître au public les réalisations des comités afin de leur donner une reconnaissance et un rayonnement.

Leurs propos doivent en outre aboutir à des objectifs et des projets bien précis, capables de mobiliser, de rallier un grand nombre de citoyens désireux de corriger ou d'améliorer une situation; que les collectivités aient en fait confiance dans tous ces efforts et qu'ils y voient une avenue intéressante pour un meilleur avenir. Des répondants citent à cet effet l'apport indéniable des animations locales dans Matawinie. En terminant cette section, on doit souligner que les propos d'un participant résument bien les préoccupations ou plutôt les souhaits de plusieurs d'entre eux. «Le jour où ce ne sera pas juste à notre niveau que l'on sera préoccupé par le développement social mais que l'on aura réussi à insuffler cette préoccupation aux citoyens pour tous les problèmes concernant leur communauté et qu'ils vont se mobiliser...on aura alors réussi quelque chose».

5.4 Perceptions et attentes des comités locaux vis-à-vis de la Table des partenaires du développement social

De façon générale (sauf peut-être dans un comité local), les répondants disent connaître relativement bien les buts et les fonctions de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière. Le support et le travail d'information du personnel permanent de cette Table semblent appréciés par la très grande majorité des membres des comités locaux. Des gens ont par ailleurs mentionné que l'aide apportée par la Table aux divers comités locaux, quoique efficace, est cependant fonction du nombre d'employés permanents, c'est-à-dire deux personnes. «La permanence nous donne la disponibilité qu'elle a».

Pour ceux et celles qui croient en l'utilité de la Table des partenaires (et il s'agit d'une forte majorité), on soutient que son rôle doit être d'assurer le lien entre les divers comités locaux et les MRC, d'identifier les problèmes d'envergure régionale, de piloter des projets régionaux, de supporter les projets issus des comités locaux, de procurer à ces derniers de l'information sur les initiatives et projets régionaux en cours ainsi que de défendre les intérêts de la région à l'échelle provinciale. Cela permettrait, de l'avis de certains, de mieux comprendre et traiter les problèmes identifiés sur leur territoire respectif.

Non seulement la Table doit alimenter les comités locaux, mais il faut, croit-on, qu'elle soit aussi complémentaire de ces derniers.

On s'attend par ailleurs à ce que cette Table poursuive ses démarches afin de recueillir les fonds devant soutenir les projets tant régionaux que locaux. Un participant la voit comme un lieu de convergence des idées et des actions, un endroit pour partager et connaître tout ce qui se fait dans la région. Il soutient par ailleurs que ces initiatives sont capitales en développement social et que les citoyens de chaque territoire de MRC doivent travailler en collaboration et non pas se faire compétition.

Certains souhaitent qu'à chaque réunion de leur comité local, il y ait un point à l'ordre du jour concernant la Table des partenaires. «Ça donne vraiment l'impression de faire partie d'un mouvement régional». D'autres espèrent une reconnaissance véritable de cette Table à l'échelle de l'ensemble de la région et qu'elle soit un outil capable d'exercer des pressions politiques et de faire la promotion du développement social auprès des ministères. On compte aussi sur la visibilité de la Table dans l'ensemble de la région afin d'améliorer du même coup celle des comités locaux et, par conséquent, observer de possibles retombées sur les territoires de chacune des MRC. On voit aussi d'un bon oeil le fait qu'il y ait des représentants des comités locaux siégeant à la Table des partenaires.

Des répondants font remarquer que la signature de l'entente spécifique en développement social pour une durée de trois ans avec le gouvernement québécois au montant de 490 000\$ accroît nettement la crédibilité de la Table des partenaires. Avec cette entente, «on a une crédibilité auprès de n'importe lequel des ministères. Elle permet aussi de signer des ententes de collaboration avec d'autres ministères. Même s'il n'y a pas beaucoup d'argent relevant des ententes spécifiques, ça donne des outils, ça attache d'autres ministères comme collaborateurs formels».

Des individus ont indiqué, qu'avec la création de la Table des partenaires, ils ont cru au début que cette nouvelle structure venait

dédoubler le Conseil régional de développement de Lanaudière. Depuis, ils ont toutefois changé d'idée.

Ils croient que le CRD n'a probablement pas exercé le leadership nécessaire en développement social. D'autres estiment, qu'en raison de sa composition, le CRD ne pourrait se faire le porte-parole du développement social dans la région, surtout si on considère que sa vocation est plutôt économique. Certains estiment par ailleurs qu'il doit y avoir concertation entre le CRD et la Table des partenaires, que ces deux structures doivent travailler conjointement. Il y en a par contre pour qui la Table des partenaires est une structure venant dédoubler le CRD qui aurait par ailleurs négligé la question du développement social. Un autre se demande comment il se fait que, compte tenu qu'il y a des décideurs à la Table, les choses bougent si peu.

Des membres d'un comité local ont dit souhaiter que l'évaluation des projets ainsi que la gestion des sommes issues de l'entente spécifique soient faites localement. Ils disent avoir les compétences nécessaires pour s'acquitter convenablement de ces tâches et déplorent la lourdeur administrative imposée par le CRD concernant la présentation des projets et l'attribution des montants.

5.5 Faits saillants

- Concernant la notion de développement social, les membres des comités locaux de développement social ont une vision très voisine de celle des membres de la Table des partenaires;
- Le fait de travailler à l'amélioration des conditions de vie des citoyens de la région semble faire l'unanimité chez les membres des comités locaux de développement social;

- ❑ Il faut viser l'action
- ❑ Le langage utilisé lors des réunions peut sembler hermétique pour certains;
- ❑ On note un important roulement des membres des comités locaux;
- ❑ On déplore l'absence ou la faible représentation des secteurs privé, municipal et para-municipal, des milieux politiques, scolaires et des citoyens;
- ❑ L'objectif premier des comités locaux devrait être de mettre en branle et de réaliser les activités découlant des priorités retenues;
- ❑ Le travail en partenariat facilite la tâche de chacun et la recherche de solutions aux problèmes vécus sur le territoire. Il offre un exemple intéressant de solidarité;
- ❑ Les avis concernant les prises de positions politiques par les membres des comités locaux sont partagés, certains soutenant qu'elles sont nécessaires alors que d'autres prétendent le contraire;
- ❑ Des répondants déplorent la surcharge de travail et l'épuisement professionnel qui ont pour effet de retarder, voire nuire aux travaux des comités locaux de développement social;
- ❑ Des répondants suggèrent l'embauche d'un employé permanent dans chacun des comités locaux afin de faciliter le travail de ses membres;
- ❑ Le manque d'argent empêcherait la mise sur pied et la réalisation de projets;

- Il y aurait, selon des participants, un manque de leadership et une absence de politique gouvernementale en matière de développement social au Québec;
- Il faut favoriser une prise en charge par les citoyens des problèmes sociaux;
- Les membres des comités locaux de développement social apprécient le travail du personnel permanent de la Table des partenaires;
- Les membres des comités locaux de développement social soutiennent que le rôle de la Table des partenaires est d'assurer le lien entre les comités locaux et les MRC et d'être complémentaire de ces derniers.

À en juger par les informations contenues dans la présente évaluation, il semble bien, malgré que des écueils persistent toujours, que les objectifs consistant à sensibiliser, concerter et mobiliser de nombreux organismes de la région de Lanaudière aient été atteints. Il s'agit pour le moment de maintenir le cap et de poursuivre les efforts entrepris à ce jour. On doit aussi souligner que les rapports d'activités de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (voir bibliographie) pour les années 1999-2000 et 2000-2001 illustrent la somme importante de travail et d'activités réalisés au cours de ces deux années dans la région. Il en va de même pour certains comités locaux à tout le moins (voir bibliographie).

Il faut toutefois s'interroger sur la participation — ou son absence — d'une importante proportion de membres de la Table des partenaires à cette instance. En effet, à peine la moitié (34 sur 64) d'entre eux ont répondu au questionnaire bien que des relances téléphoniques aient été effectuées et que des délais aient été accordés. Il faut voir que ce questionnaire ne s'adressait pas un échantillon de population prélevé au hasard — les taux de non réponse y étant parfois importants — mais bien à des gens préoccupés par la question du développement social.

En outre, parmi ceux qui ont répondu à ce questionnaire, plus de la moitié a estimé faible sa participation aux réunions de la Table alors que seulement six personnes l'ont jugée forte. Il convient toutefois de souligner qu'il s'agit dans ce cas-ci de la perception du répondant. Onze individus (32 %) sur la totalité des participants ont tout au plus assisté à une réunion sur une possibilité de cinq au cours de l'année 2000. À l'inverse, seulement quatre individus (12 %) ont été présents à l'ensemble de ces rencontres. Il n'est donc pas surprenant que d'assez fortes proportions de membres de la Table aient répondu ne pas avoir d'avis à plusieurs questions qui leur étaient adressées.

Il ne semble pas que cette participation relativement faible aux réunions soit attribuable à un désintérêt des répondants puisqu'un seul individu a mentionné cette raison. Il apparaît plutôt, selon nos résultats, qu'il s'agit de surcharges de travail, de conflits d'agenda et d'un manque de personnel.

Des membres de la Table ont aussi attiré l'attention sur l'important roulement des personnes siégeant à cette instance. Dans les comités locaux de développement social, on établit aussi le même constat. Il y aurait sans doute lieu d'envisager, que ce soit au sein de la Table des partenaires ou des six comités locaux, un mécanisme destiné à pallier ces difficultés. Il pourrait s'agir, par exemple comme cela se fait au comité local de Montcalm à tout le moins, de nommer un ou quelques remplaçants au cas où l'individu désigné ne peut assister à une réunion. Le remplaçant présente ferait alors rapport de cette rencontre aux autres personnes identifiées ainsi qu'au personnel de son organisme. Cette modalité faciliterait le maintien d'une continuité aux rencontres.

Il y aurait sans doute lieu de se poser la question à savoir si ces absences aux diverses réunions, le roulement des membres de la Table des partenaires et des comités locaux ainsi que la faible participation de ces derniers aux activités de développement social ne seraient pas en grande partie consécutifs à la faiblesse des sommes *per capita* injectées dans la région pour le maintien des activités dans le réseau de la santé et des services sociaux, les services scolaires et municipaux ainsi que pour la famille et l'enfance. Cela pourrait, évidemment, avoir pour effet de limiter l'embauche de personnel et surcharger la tâche de ceux déjà en place, notamment dans les organismes communautaires réputés pour fonctionner avec des moyens financiers réduits comparativement au secteur public.

D'autres faiblesses mais aussi des forces présentes à la Table des partenaires ont été identifiées, cette fois-ci par les participants. Il en a été discuté abondamment dans les pages précédentes.

Maintenant, il convient de se demander ce que la Table doit envisager afin de susciter une plus grande participation, raffermir la collaboration, recruter de nouveaux membres et déterminer les orientations à venir afin de rencontrer les objectifs fixés. Concernant ce dernier point, il apparaît évident, compte tenu que la très grande majorité des répondants est non seulement en accord avec les objectifs poursuivis par la Table mais également avec les cinq priorités retenues, que les gestes à poser dans l'avenir doivent nécessairement concerner ces dites priorités. Aussi, il y a fort à parier que l'avenir de ces structures dépend notamment des actions qui seront posées afin d'atteindre les buts définis lors du forum régional mais aussi par la suite avec la prise en compte du décrochage scolaire et du logement social. Cependant, lorsqu'on fait des choix — ou, ce que l'on appelle en des termes bureaucratiques, détermine des priorités — il importe de toujours observer la réalité de façon globale et d'éviter de la fragmenter, de la compartimenter et ainsi perdre de vue la complexité de la mosaïque composant les divers groupements sociaux. Une telle façon de procéder rendrait vaines les tentatives d'apporter des correctifs à des situations difficiles vécues par les résidants de la région. Tout au plus offrirait-elles des solutions cosmétiques, temporaires et insuffisantes.

Les objectifs de la Table des partenaires et des comités locaux sont bien compris par la majorité des participants et leurs propos convergent pour l'essentiel dans la même direction. Il s'agit en quelques mots d'améliorer les conditions générales d'existence des résidants de la région, de favoriser leur épanouissement, de briser l'exclusion et l'isolement et de réduire les inégalités sociales.

De ce point de vue, la Table des partenaires et les comités locaux constituent, en raison de leur représentation, de la diversité et de l'étroite collaboration des membres qui y siègent, un espace privilégié d'échange d'informations, de vigie, d'éveil, de prise de conscience ainsi que de connaissance des réalités locales et régionales. Cela afin de mieux agir, de proposer des solutions et d'améliorer la qualité de vie des citoyens de Lanaudière. Cet état de fait suppose au préalable la mise à jour et l'analyse des réalités de la région.

Il importe aussi d'insister sur le fait que la Table des partenaires et les comités locaux ne sont pas des endroits où l'on ne fait que **donner**. Pour remplir leurs objectifs et faciliter leur travail, ces instances doivent aussi **recevoir** des autres organismes; profiter de leur contribution.

Il serait sans doute fort approprié que la Table poursuive ses efforts visant à défendre les intérêts des citoyens de Lanaudière auprès des gouvernements municipaux, para-municipaux, provincial et canadien. Elle doit également alimenter en information et supporter les comités locaux tout en assurant le lien entre ces derniers. Elle doit aussi se faire le porte-parole du développement social dans la région, créer ce lieu où convergent les idées, les informations et les actions dans Lanaudière, renforcer la concertation entre les organismes en place, travailler au financement et à la réalisation de projets d'envergure régionale.

Pour être connus et reconnus localement ainsi que dans l'ensemble de la région, il importe que la Table des partenaires et les comités locaux s'assurent d'une bonne circulation de l'information émanant d'eux. On pense alors aux questions ayant trait aux objectifs de ces structures, aux réalisations ainsi qu'aux activités et projets en cours ou à venir. Plusieurs ont alors suggéré la publication d'articles ou de chroniques dans les journaux de la région, la création d'un journal ou d'un bulletin d'information. Cela pourrait avoir pour effet de retenir les membres présents dans ces structures tout en facilitant le recrutement de nouveaux. Il est essentiel également que tous les membres de la Table des partenaires et des comités locaux de développement social fassent, au moyen de divers mécanismes qu'ils jugeront les plus appropriés, rapport auprès de leur organisme des propos et décisions retenues lors des réunions de ces instances.

La parole, de l'avis de plusieurs répondants, doit toutefois s'accompagner du geste; traduire en somme la pensée en action sociale, dépasser la discussion et éviter l'inertie de même que les réunions sclérosantes qui conduisent à un cul-de-sac.

À cet égard, des participants ont dit craindre que la Table des partenaires ne devienne rapidement une structure de plus parmi tant d'autres où l'on discute beaucoup sans entreprendre cependant de mesures concrètes, destinées à corriger une situation. De l'avis de certains d'entre eux, leur participation à la Table dépend de l'attitude adoptée par les membres dans un avenir relativement proche.

Ainsi, la mise en oeuvre de solutions aux difficultés vécues dans la région suppose, ainsi que le mentionne d'ailleurs une majorité de répondants, non seulement un discours mais aussi des actions politiques. Il ne nous semble en effet pas possible d'infléchir une situation jugée problématique et obtenir des résultats notables sans faire appel aux pressions politiques exercées auprès des divers paliers de gouvernement. Cependant, quand nous parlons de politique, nous ne faisons pas appel à la «partisanerie» (privilégier un parti politique ou un gouvernement plutôt qu'un autre) mais bien à des dispositions conduites de manière concertée afin de faire valoir, en dehors de toute considération de parti ou de gouvernement, un point de vue destiné à corriger une situation.

La Table des partenaires pourrait à cet égard représenter une tribune intéressante en raison de sa forte représentation à l'échelle régionale, la diversité de ses membres et la mise en commun des énergies. En plus de la faible représentation du secteur privé, des milieux scolaires, municipaux et syndicaux ainsi que d'autres organismes communautaires présents dans la région, il y a pour le moment un grand absent — assurément le plus important — à la Table des partenaires et dans les comités locaux.

Il s'agit, tel que l'a fait remarquer bon nombre de membres au cours de la présente évaluation, du citoyen.

Sans la participation du citoyen aux questions relatives à son avenir, il sera difficile d'offrir auprès des instances décisionnelles toute la crédibilité et les arguments nécessaires au renversement d'une situation considérée inacceptable.

Ce point de vue prend encore plus de sens si on considère que plusieurs personnes interrogées ont mentionné que le fait de se sentir liées par leur employeur — ce qui se conçoit parfaitement — pouvait imposer un frein dans leur volonté de faire bouger les choses. Elles n'ont en effet pas toujours le libre arbitre quant aux choix à poser et aux positions politiques à prendre. D'où toute l'importance de la contribution du citoyen aux décisions et aux gestes à poser pour assurer un meilleur avenir à soi-même et à autrui. La porte d'entrée idéale du citoyen pourrait être alors le comité local de développement social de l'endroit.

Une implication importante des citoyens obligerait toutefois les comités locaux et la Table des partenaires à modifier leur calendrier d'activités car les travaux ont généralement lieu durant la journée, alors que bien des gens sont au boulot. Il est par ailleurs capital que le langage utilisé lors des rencontres puisse être accessible à tous, qu'il soit expurgé des termes complexes sans pour cela dénaturer les propos et verser dans la facilité ainsi que la complaisance. Aussi, il serait souhaitable que des sommes soient dégagées afin d'embaucher un employé permanent dans les comités locaux. Cela faciliterait sensiblement la tâche des membres. Des évaluations de ce genre devraient aussi se faire périodiquement. Elles permettraient de mesurer l'état d'avancement des travaux, de vérifier l'atteinte des objectifs, de repérer les entraves au bon déroulement des activités de ces instances en plus de jauger l'efficacité des correctifs apportés aux difficultés de fonctionnement pouvant être rencontrées au fil des mois et des années.

Nous avons identifié quelques-uns parmi les principaux éléments — et la liste n'est sans doute pas exhaustive — susceptibles de retarder, nuire, voire empêcher la mise sur pied de solutions aux problèmes vécus par les citoyens de la région. Il s'agit de :

- l'absence ou la faiblesse de la participation du secteur privé et du citoyen, bien que l'intégration de ce dernier au sein de la Table des partenaires ne constituait pas au départ un objectif;

- l'absence chez les membres de la Table des partenaires et des comités locaux de prises de positions politiques visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens;
- le roulement important des membres de la Table des partenaires et des comités locaux;
- l'insuffisance d'argent et les compressions budgétaires;
- l'absence ou le peu de contrôle de la région sur le développement économique, social et culturel;
- le désintérêt des gouvernements municipaux, provincial et fédéral face au développement social.

En conclusion, la mise sur pied de la Table des partenaires et des comités locaux de développement social dans la région illustre la volonté de plusieurs de se prendre en main et de s'interroger, de lancer le débat, d'imaginer des possibles, d'engager des concertations et, graduellement, de refaire le substrat social, de rebâtir, de corriger et d'innover. Il faut aussi poursuivre la quête de nouvelles solidarités, accroître la fierté et le sentiment d'appartenance à la région, valoriser le développement des élites locales et régionales ainsi que l'engagement social et la participation significative des citoyens. Le premier pas est franchi. Il faudrait que l'étape suivante débouche sur l'appropriation — ou la réappropriation — du véritable statut de citoyen responsable, l'*Homo civicus*, qui suppose la participation populaire à la chose publique et à l'ensemble des éléments susceptibles d'influencer positivement le devenir des résidants de la région.

Cette disposition à exercer son devoir de citoyen et à apporter une contribution sociale demeure la condition première qui permette de renouveler le contrat social.

BIBLIOGRAPHIE

COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC DES MOULINS (2000). *Politique d'aide financière des projets de la MRC Des Moulins dans le cadre de l'entente spécifique. Version préliminaire.*

COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC DES MOULINS (2000). *Portrait des réalisations en développement social dans la MRC Des Moulins. Février 1998 à novembre 2000.*

COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC MATAWINIE (2000). *Bilan du forum sur la pauvreté. Entre l'économique et le social, une passerelle à construire, 24 novembre 2000.*

COMITÉ LOCAL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MRC MATAWINIE (2000). *Opération bilan forum sur la pauvreté tenue à Saint-Jean-de-Matha le 24 novembre 2000.*

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE (1997). *Forum sur le développement social. Agir solidairement pour le mieux-être des personnes et des collectivités, Québec.*

CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT LANAUDIÈRE (1998). *Forum sur le développement social. Agir, construire et faire ensemble pour le mieux-être des personnes et des collectivités, forum sur le développement social 1997-1998.*

GOVERNEMENT DU QUÉBEC *et al.* (2001). *Développement social, volume 2, numéro 1.*

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1998). *Pour une stratégie de soutien du développement des enfants et des jeunes. Agissons en complices, Gouvernement du Québec.*

TABLE DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LANAUDIÈRE (2000). *Proposition de plan d'action 2000-2003.*

TABLE DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LANAUDIÈRE (2000). *Rapport d'activités 1999-2000.*

TABLE DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LANAUDIÈRE (2001), *Rapport d'activités 2000-2001*, déposé à l'Assemblée générale annuelle, 15 mai 2001.

ANNEXE 1

ANNEXE 2

QUESTIONNAIRE

TOUTES LES RÉPONSES AUX QUESTIONS SERONT TRAITÉES
AVEC LA PLUS STRICTE CONFIDENTIALITÉ

Nom _____

Prénom _____

Organisme _____

Fonction _____

Depuis quand êtes-vous membre de la Table des partenaires du développement social de Lanaudière⁵? Indiquez le nombre de mois _____

1.0 MISSION ET OBJECTIFS DE LA TABLE DES PARTENAIRES

Les objectifs de la Table des partenaires sont de :

- * Concerter, sensibiliser et mobiliser les forces vives des milieux et continuer de faire la promotion du développement social;
- * Chercher à harmoniser les actions et développer des consensus autour du développement social;
- * Donner des avis en matière de développement social aux différents organismes de la région tels que la R.R.S.S.S.L., la C.A.R., le C.R.D.L., etc.

01. Connaissiez-vous ces objectifs? (**encerclez votre réponse et ne rien inscrire dans la case à gauche du choix de réponses**)

- 1) Oui |__|
- 2) Non |__|

02. Êtes-vous en accord avec ces objectifs?

⁵Pour des fins de concision, l'expression «la Table des partenaires» désignera la Table des partenaires du développement social de Lanaudière.

- 1) Tout à fait en accord
- 2) Plutôt en accord
- 3) Plutôt en désaccord
- 4) Tout à fait en désaccord

Pour ceux et celles qui ont coché les réponses 3) ou 4) à cette question, pourriez-vous indiquer les motifs de votre désaccord? (s.v.p. écrire lisiblement)

03. Estimez-vous que les objectifs et les buts recherchés par la Table des partenaires sont?

- 1) Bien définis
- 2) Plus ou moins bien définis
- 3) Mal définis
- 4) Je n'ai pas d'avis à ce sujet

04. Comment qualifieriez-vous votre contribution aux réunions de la Table des partenaires (présences, leadership, capacité de faire valoir un point de vue et d'échanger, etc.)?

- 1) Forte
- 2) Moyenne
- 3) Faible. **Précisez les principaux motifs de la perception de cette faible contribution. (s.v.p. écrire lisiblement)**

Le Conseil régional de développement de la Côte-Nord définit le développement social comme étant «L'amélioration de la qualité de vie, le développement des solidarités et la lutte contre les inégalités afin de permettre à chaque personne de se réaliser et de vivre en santé».

05. Le développement social est une notion de plus en plus courante et utilisée dans notre langage et nos pratiques. Elle peut avoir de multiples définitions selon les individus ou les organismes auxquels ils appartiennent. Pouvez-vous décrire en quelques mots quelle est votre définition ou votre compréhension personnelle du développement social? **(s.v.p. écrire lisiblement)**

06. Pensez-vous que les membres de la Table des partenaires partagent une vision commune du développement social?

- |__| 1) Oui
|__| 2) Non
|__| 3) Je n'ai pas d'avis à ce sujet

07. Depuis que vous êtes membre de la Table des partenaires, est-ce que la notion de développement social est maintenant plus claire pour vous et le personnel de l'organisme que vous représentez?

- |__| 1) Oui
|__| 2) Non
|__| 3) Je ne sais pas

08. Avez-vous l'impression que la Table des partenaires offre un complément intéressant aux structures de concertation et services déjà existants dans la région?

- |__| 1) Oui
|__| 2) Non
|__| 3) Je n'ai pas d'avis à ce sujet

09. Pour vous, la Table des partenaires dédouble-t-elle d'autres structures ou d'autres services déjà existants dans la région?

- |__| 1) Oui **(répondez à la question 10)**
|__| 2) Non **(passez à la question 11)**
|__| 3) Je n'ai pas d'avis à ce sujet **(passez à la question 11)**

- 10.** Si vous voyez des dédoublements possibles, pourriez-vous les identifier et nous préciser, lorsque c'est le cas, s'il s'agit d'un dédoublement à l'échelle locale ou régionale? **(s.v.p. écrire lisiblement)**
-
-

- 11.** Selon vous, est-ce que la Table des partenaires devrait être une instance pour des prises de positions politiques concernant le développement social?

|__| 1) Oui
|__| 2) Non
|__| 3) Je n'ai pas d'avis à ce sujet

- 12.** Selon vous, est-ce que la Table des partenaires devrait appuyer des organismes ayant une action directe sur le développement social?

|__| 1) Oui
|__| 2) Non
|__| 3) Je n'ai pas d'avis à ce sujet

- 13.** Est-ce que ce serait le rôle de la Table des partenaires d'initier et de soutenir des projets régionaux?

|__| 1) Oui
|__| 2) Non
|__| 3) Je n'ai pas d'avis à ce sujet

2.0 L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

- 14.** Qu'est-ce que la Table des partenaires peut apporter à l'organisme que vous représentez?

- 15.** Que pouvez-vous, en tant que membre, apporter à la Table des partenaires?

- 16.** Selon vous, quelles seraient les forces et les faiblesses actuelles de la Table des partenaires?

FORCES

FAIBLESSES

- 17.** Pensez-vous que la Table des partenaires est un bon véhicule pour faire valoir vos préoccupations à l'échelle provinciale?

- 1) Oui
 2) Non
 3) Je n'ai pas d'avis à ce sujet

- 18.** Pensez-vous que la Table des partenaires est un bon véhicule pour faire valoir vos préoccupations à l'échelle régionale?

- 1) Oui
 2) Non
 3) Je n'ai pas d'avis à ce sujet

Les priorités régionales retenues par la Table des partenaires sont :

- * L'équité interrégionale;
- * L'harmonisation des modes de transport à l'échelle locale et régionale;
- * La création d'un fonds de développement social;
- * Le logement social;
- * Le décrochage scolaire.

19. Êtes-vous en accord avec ces priorités?

- |__| 1) Tout à fait en accord
2) Plutôt en accord
3) Plutôt en désaccord
4) Tout à fait en désaccord

Pour ceux et celles qui ont répondu 3) ou 4) à cette question, indiquez les motifs de votre désaccord?

20. Depuis sa mise en place, y a-t-il eu à votre avis des réalisations concrètes de la Table des partenaires?

- |__| 1) Oui **Si oui, quelles sont-elles?**
2) Non **Si non, quelles peuvent en être les raisons?**
3) Je ne sais pas

3.0 ACTIONS À VENIR DE LA TABLE DES PARTENAIRES

21. Croyez-vous que les actions actuelles et futures de la Table des partenaires peuvent jouer un rôle sur les déterminants de la santé (degré de scolarité, revenu, possibilités d'emploi, soutien social, habitudes de vie, etc.)?

- |__| 1) Oui
2) Non
3) Je n'ai pas d'avis à ce sujet

Si vous avez répondu non à cette question, répondez à la question 22. Sinon, allez immédiatement à la question 23.

22. Quelles actions devraient être entreprises ou quels gestes devraient alors être posés pour améliorer les conditions générales de vie et de santé dans la région?

23. Avez-vous des attentes particulières en regard des actions à entreprendre concernant la Table des partenaires?

24. Y aurait-il d'autres rôles ou dossiers régionaux sur lesquels la Table des partenaires devrait se pencher dans l'avenir?
Par exemple, des analyses des besoins et des problématiques dans la région, l'initiation de stratégies pour réduire l'importance de certains problèmes, le rôle de soutien aux comités locaux, de nouvelles priorités d'action en plus de celles retenues, etc..

25. Croyez-vous que d'autres organismes (privés ou publics) ou institutions auraient intérêt ou devraient siéger à la Table des partenaires? (**voir liste des membres en annexe**)

1) Oui. **Pourriez-vous préciser lesquels et en fonction de quels problèmes précis devraient-ils être invités à participer aux activités de la Table?**

|_ |

2) Non

26. Quelles sont, pour vous, les conditions de succès du développement social dans la région?

4.0 LE FONCTIONNEMENT DE LA TABLE DES PARTENAIRES

27. Êtes-vous en accord avec le fonctionnement actuel de la Table des partenaires (envoi de la documentation nécessaire, ordre du jour, procédures et animation lors des réunions)?

- |__|
- 1) Tout à fait en accord
 - 2) Plutôt en accord
 - 3) Plutôt en désaccord
 - 4) Tout à fait en désaccord

28A. Entre janvier et novembre 2000, il y a eu cinq réunions de la Table des Partenaires. À combien de réunions avez-vous pu assister? **Indiquez le nombre**_____

28B. Si n'avez pu assister à plus de deux réunions, est-il possible de nous faire part des motifs d'absence?

- |__|
- 1) Surcharge de travail
 - 2) Manque de ressources
 - 3) Désintérêt
 - 4) Autre. Précisez_____

29. Que pensez-vous de la fréquence des réunions de la Table (une rencontre aux six semaines)?

- |__|
- 1) C'est suffisant
 - 2) Elles sont trop espacées
 - 3) Elles sont trop fréquentes
 - 4) Je n'ai pas d'avis à ce sujet

30. Selon vous, quelle serait la fréquence idéale de ces réunions? À toutes les...**Indiquez le nombre de semaines**_____

31. Pensez-vous que l'on doive conserver la formule des dossiers thématiques présentés lors des réunions de la Table des partenaires?

- 1) Oui |__|
- 2) Non |__|
- 3) Je n'ai pas d'avis à ce sujet

32. Êtes-vous satisfait(e) des différents endroits où se tiennent les réunions de la Table des partenaires?

- 1) Satisfait
- 2) Plus ou moins satisfait
- |__| 3) Plus ou moins insatisfait
- 4) Insatisfait
- 5) Je n'ai pas d'avis à ce sujet

33. Êtes-vous satisfait(e) du soutien apporté par le personnel permanent de la Table des partenaires?

- |__| 1) Oui (**pourquoi?**)
 - 2) Non (**pourquoi?**)
 - 3) Je n'ai pas d'avis à ce sujet
-
-

34. Êtes-vous d'accord avec le membership actuel de la Table des partenaires (représentants des comités locaux, organismes socio-communautaires régionaux, directions régionales de ministères, organismes parapublics, etc.)? (Voir annexe pour la composition de la Table des partenaires)

- |__| 1) Oui (**pourquoi?**)
 - 2) Non (**pourquoi?**)
 - 3) Je n'ai pas d'avis à ce sujet
-
-

Le conseil d'administration de la Table des partenaires est composé des membres suivants :

Les administrateurs sont :

Madame Marie Bécotte, Comité local de développement social de la MRC D'Autray; Madame Lorraine Bégin, Comité local de développement social de la MRC des Moulins; Monsieur Alain Coutu, Comité local de développement social de la MRC Matawinie; Monsieur Roger Gaudet, table des préfets; Monsieur Daniel Bélec, Conseil régional de développement de Lanaudière; Madame Josée Mailhot, Comité local de développement social de la MRC L'Assomption; Madame Claire J. Poliquin, Comité local de développement social de la MRC Joliette; Madame Denise Robitaille, TROCL; Monsieur Martin Thibeault, Comité local de développement social de la MRC Montcalm.

Les membres observateurs sont :

Monsieur Laurent Marcoux, direction de la santé publique de la RRSSSL; Monsieur Pierre Desrochers, ministère de la Solidarité sociale, Sécurité du revenu; Monsieur Serge Tétreault et Madame Manon Bonin, ministère des Régions.

35. Êtes-vous d'accord avec la composition actuelle du conseil d'administration de la Table des partenaires?

- | 1) Tout à fait d'accord
 | 2) Plutôt d'accord
 | 3) Plutôt en désaccord
 | 4) Tout à fait en désaccord
 | 5) Je n'ai pas d'avis à ce sujet

36. Devrait-il y avoir une mécanique d'adhésion formelle à la Table des partenaires?

- | 1) Oui (**indiquez par quel(s) moyen(s)**)
 | 2) Non
 | 3) Je n'ai pas d'avis à ce sujet
-
-

37. Quel(s) moyen(s) prenez-vous pour assurer une bonne circulation de l'information transmise par la Table des partenaires auprès de l'organisme que vous représentez?

38. Avez-vous des commentaires supplémentaires à apporter?

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

ANNEXE 3

ORGANISMES LOCAUX ET RÉGIONAUX AYANT PARTICIPÉ À
L'ÉVALUATION DE LA TABLE DES PARTENAIRES
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LANAUDIÈRE

Association des industriels de Lanaudière
Attachée politique du député François Legault
Carrefour de la santé et des services sociaux de Matawinie
Carrefour familial des Moulins
Carrefour Jeunesse-Emploi d'Autray-Joliette
Carrefour Jeunesse-Emploi L'Assomption
Carrefour Jeunesse-Emploi Montcalm
Centraide Lanaudière
Centre de formation générale. Commission scolaire des Affluents
Centre de réadaptation La Myriade
Centre jeunesse de Lanaudière
Centre local d'emploi de Joliette
Centre local d'emploi Montcalm
Centre local d'emploi de Repentigny
Centre local d'emploi de Terrebonne
Centre local de développement de Joliette
Centre local de développement L'Assomption
Centre local de services communautaires de Joliette
Centre local de services communautaires Lamater
Centre local de services communautaires-Centre hospitalier de soins de longue durée de Montcalm
Centre local de services communautaires-Centre hospitalier de soins de longue durée Meilleur
Comité de suivi environnemental de Lanaudière
Comité de suivi Vision Montcalm
Comité local de développement social de la MRC Des Moulins
Comité régional des assistés sociaux de Lanaudière
Commission scolaire des Affluents
Commission scolaire des Samares
Condition féminine Canada
Conseil de la culture de Lanaudière
Conseil de la santé et du bien-être

Conseil du statut de la femme
Conseil régional de développement de Lanaudière
Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
Conseiller municipal de Mascouche
Coopérative de développement régional de Lanaudière
Coopérative Solidarité Le Chez-nous du communautaire
Direction de la santé publique de Lanaudière
Direction des ressources humaines Canada (L'Assomption)
Direction des ressources humaines Canada (Des Moulins)
Emploi-Québec (L'Assomption)
Emploi-Québec (Matawinie)
Emploi-Québec (Montcalm)
Emploi-Québec. Direction régionale de Lanaudière
Évêché de Lanaudière
Fédération de l'Âge d'Or du Québec. Région de Lanaudière
Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière
Fédération des Caisses populaires de Lanaudière
Groupe d'aménagement de logement populaire de Lanaudière
Guy Chevrette, député du comté de Joliette
Jocelyne Caron, députée du comté de Terrebonne
La Rescousse amicale
Maison Parent-Aise
Ministère de l'Industrie et du Commerce
Ministère de la Solidarité sociale. Direction régionale de Lanaudière.
Ministère des Transports
Municipalité de Berthierville
Regard en elle
Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière
Regroupement bénévole de Montcalm
Service bénévole. Comté de l'Assomption
Service de réadaptation Les Filandières
Société d'aide au développement de la collectivité Achigan-Montcalm
Société d'habitation du Québec
Société nationale des Québécois. Région de Lanaudière
Syndicat des enseignants de Lanaudière
Table de concertation de la condition féminine Des Moulins

Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière
Table de concertation régionale des associations
des personnes handicapées de Lanaudière
Table des organismes communautaires de la MRC Montcalm
Table des préfets de la municipalité régionale de comté de Joliette
Table régionale des organismes communautaires Lanaudière
Tournesol Rive Nord
Ville de Berthierville
Ville de Mascouche (loisirs, culture et parcs)
Ville de Repentigny
Ville de Terrebonne (service des loisirs)